FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 15.25 ÉTRANGER: 49.-25.— 14.-Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner

auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A S S A » agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES OUTRE-JURA

Le président de la République refuse la démission de M. Joseph Laniel

Le président du Conseil fera une déclaration mercredi, devant l'Assemblée nationale, convoquée en session extraordinaire, sur la politique du gouvernement

PARIS, 3 (A.F.P.). — Le président du conseil Joseph Laniel a remis le 2 janvier sa lettre de démission au président Vincent Auriol. Celui-ci a refusé la démission de M. Laniel, qui a alors, dans un message au président de l'Assemblée nationale, M. Edouard Herriot, demandé la convocation de l'Assemblée pour mercredi 6 janvier pour entendre une communication urgente sur la politique du gouver-

Avant la déclaration gouvernementale

PARIS, 4 (A.F.P.). - Selon les milieux informés, M. Joseph Laniel ferait à l'Assemblée nationale une déclaration portant essentiellement sur la politique extérieure française à la veille de la conférence de Berlin. Cette déclaration serait suivie sans doute du vote d'un ordre du jour sur lequel le chef du gouvernement poserait éventuellement la question de confiance.

Au conseil de la République, la déclaration de M. Laniel sera lue par M. Paul Reynaud, vice-président du conseil. Il n'y aura pas de vote dans la seconde assemblée, celle-ci n'ayant pas de pouvoirs politiques de déci-

On croit savoir enfin que le président du conseil accepterait un large débat à l'Assemblée nationale au retour de la conférence de Berlin.

La lettre de M. Laniel à M. Vincent Auriol

PARIS, 4 (A.F.P.). — C'est par une lettre en date du 2 janvier et rendue

publique dimanche soir que M. Joseph Laniel a annoncé à M. Vincent Auriol son intention de démissionner sans at-tendre, selon l'usage parlementaire, la date du 17 janvier prochain, qui verra l'entrée en fonction du nouveau prési-

dent de la République, M. René Coty.

La fixation récente au 25 janvier de la date prévue pour la conférence de Berlin, déclare notamment M. Laniel, Berlin, déclare notamment M. Laniel, rend indispensable que le problème gouvernemental, pour être résolu plus tôt, soit posé immédiatement. C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de vous remettre, dès aujourd'hui, ma démission que je vous prierais de bien vouloir accepter sitôt que le débat budgétaire sera parvenu à son terme ».

La réponse du président de la République

Répondant à cette lettre le même jour, M. Vincent Auriol a refusé la dé-mission de M. Laniel, en lui adressant une lettre dans laquelle il écrit notam-

« La raison qui vous fait préférer ne pas attendre, selon l'usage, la trans-mission des pouvoirs et l'installation du nouveau président de la République ne nous semble pas fondée ». Les questions nous semble pas fondée ». Les questions qui seront traitées à la conférence de Benlin, poursuit M. Auriol, sont celles qui étaient à l'ordre du jour de la conférence des Bermudes. Après les exposés du ministre des affaires étrangères et vos propres interventions, l'Assemblée nationale vous a accordé sa confiance. C'est pourquoi, nous estimons impossible en raison même du celendrier incompany du celendrier incompany du celendrier incompany de celendrier incom sible, en raison même du calendrier in-ternational, d'accepter votre démission. Je vous demande instamment, en accord avec mon successeur, de continuer la tâche que vous avez déjà entreprise avec le concours de l'Assemblée natio-nale et l'adhésion du Conseil de la République ».

(Lire la suite en 6me page)

Répondant à un questionnaire présenté par un journaliste yankee

M. Malenkov souhaite que 1954 soit l'année du désarmement

MOSCOU, 3. — Le jour de l'an, M. Malenkov, premier ministre soviétique, a fait connaître aux représentants de la presse américaine accréditée dans la capitale soviétique, ses réponses à un ques-tionnaire qu'un journaliste lui avait pré-

Dans ses réponses, M. Malenkov fait notamment valoir qu'il souhaitait de tout son cœur au peuple américain du bonheur et une vie paisible.

Souhaits pour une paix stable

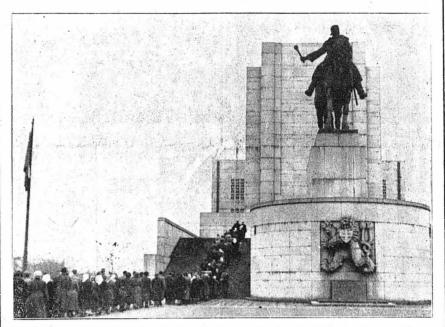
· Quant à ce que la nouvelle année mous réserve, je désire avant tout une amélioration des relations entre nos deux pays. J'estime qu'il n'existe aucun grand obstacle qui ne permettrait pas une amélioration des relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que la consolidation de l'amitié traditionnelle entre les peuples de nos

pays.

Tous les peuples, sans exception aucune, désirent une paix durable. Les occasions pour une amélioration des relations internationales sont, par conséquent, bonnes. Les gouvernements, et avant tout ceux des grandes puissances ne peuvent qu'écouter la voix du peuple et tenir compte des désirs toujours plus forts pour une paix durable, cette paix que l'Union soviétique a toujours défen-

(Lire la suite en 6me page)

UN MAUSOLÉE A LA MÉMOIRE DE GOTTWALD



Un mausolée a été érigé à Prague à la mémoire de Clément Gottwald, ancien président de la république, chef du parti communiste tchécoslovaque.

Un avertissement du président de la commission neutre de rapatriement en Corée

« Il faut que la question des prisonniers soit réglée avant le 22 janvier, sinon il pourrait y avoir des désordres »

PANMUNJOM, 3 (A.F.P.). — Le général Thimayya, président de la commission neutre de rapatriement, a fait une déclaration sur la question des prisonniers.

prisonniers.

«Il faut, a-t-il dit, qu'elle soit réglée avant le 22 janvier. Les deux parties doivent se mettre d'accord pour agir, sinon il-pourra y avoir des désordres ».

Le général a déclaré qu'après s'être entretenu personnellement avec plusieurs centaines de prisonniers et avoir étudié attentivement durant plus de trois mois, la situation aussi bien dans le camp communiste que dans le camp anticommuniste. Il avoit acquis la conviction que « des personnes qui, peu

viction que « des personnes qui, peu à peu, se firent leurs meneurs sont ve-

La boulimie n'est pas

une maladie officielle

est des plus modestes, est atteinte de boulimie peu ordinaire. Voici le régime quotidien minimum que lui ont imposé

les médecins : 14 bananes, 4 biftocks 4 variétés de vitamines et de la macé-

doine de fruits à satiété. Mais ce type de maladie, ou plutôt, sa médication.

n'est pas prévue par les assurances so-

Aussi, le manœuvre, qui a sept autres entants à nourrir, a-t-il dû contracter

des dettes qui augmentent tous les jours. Il est donc venu à Rome et a fait

demander audience au président de la République et au président du Conseil afin d'obtenir que la loi sur les mala-dies soit modifiée et comprenne égale-

ment la suralimentation.

ROME, 3 (A.F.P.). - La fille d'un

nues de Formose et de la Corée du Sud pour parler aux prisonniers détenus par les alliés » et que, d'autre part, « il n'y a pas de preuve qu'une pression ait été exercée dans le camp procommu-

niste.

Selon le général, 350 prisonniers du camp nord-coréen sont « communistes jusqu'à la moelle ». « Ils ont certainement une organisation interne », a-t-il poursuivi. « Mais l'objet de cette organisation, est-il d'empêcher le rapatriement? Nous ne le savons pas avec certitude. Il n'y a pas de preuve à l'appui. Après avoir cité plusieurs cas « d'activités illégales » exercées de l'extérieur, et provenant du côté des « Nations Unies », mais en prenant soin d'indiquer sa persuasion que « ces activités

quer sa persuasion que « ces activités n'avaient pas été organisées par le haut commandement des Nations Unies », le général a conclu que si les deux parties ne se mettent pas d'accord avant le 22 janvier, il ne pourrait s'opposer à la relaxe des prisonniers qu'en « recourant à l'emploi massif de la force », ce qui pourrait avoir pour résultat « mort de 300 ou 400 prisonniers ».

« Si c'est à l'Inde, a dit finalement le général, qu'il appartient en dernier ressort de faire le choix entre la mise en liberté ou la mort pour les prisonniers, les instructions que donnera mon gou-vernement ne font pour moi aucun dou-te, non plus que le côté où penchera la balance quand les Indiens de la commission v mettront leur veto ».

(Lire la suite en 6me page)

LE MAUVAIS TEMPS SUR LE CONTINENT

Les côtes belges en état d'alerte

Les hautes eaux menacent à nouveau la ville d'Ostende

OSTENDE, 4 (Reuter). — Le vent devenant de plus en plus violent, dimanche soir, sur la mer du Nord, des agents de police d'Ostende ont mis en garde les habitants contre le danger que font courir les hautes eaux. La plupart des habitants ont mis leurs meubles et leurs biens aux étages supérieurs des immeu-bles. La police, la troupe et des unités de la marine sont en état d'alerte. Des équipes de la croix-rouge et des colon-nes de secours sont prêtes à intervenir à tout instant.
C'est à 23 heures, au moment de

montée des eaux, que le danger sera le plus grand. Le vent souffle à 100 km. à l'heure, alors que l'an dernier, sa vitesse maximum fut de 90 km. Les météorologues d'Ostende déclarent que la tempête qui vient du nord-est ne me pas directement en danger la côte néer landaise. Il semble que ce sont les côtes françaises et belges qui présentent le plus sérieux danger.

Inquiétudes dans le comté d'York

LONDRES, 4 (Reuter). — Les premières rafales d'hiver sévissent sur les côtes orientales anglaises. Elles ont chassé le brouillard et ont contraint maints bateaux à chercher refuge dans les ports de le recedu Nordeles de les ports

de la mer du Nord.

Le long des côtes, des avertissements ont été lancés.

La population des régions éprouvées l'an dérnier est en proje à une véritable angoisse. Les gardes-côtes ont avisé la police et les autorités du comité de York que la tempête semble atteindre l'am-pleur constatée le 1er février 1953.

Des dégâts en Norvège

OSLO, 4 (A.F.P.) - Une violente tempête s'est abattue la nuit dernière sur la côte occidentale de la Norvège, provoquant des dommages matériels importants.

Dans un village, une maison nouvel-lement construite a été balayée par les rafales de vent. Ailleurs, un village a été plongé dans l'obscurité par la rup-ture des fils électriques. Des toitures

ont été emportées.

Sur la côte, des barques de pêche drossées par le vent se sont brisées contre des rochers.

Première tempête de neige en Suède

STOCKHOLM, 4 (Reuter). — La première tempète de neige de cet hiver a sévi dimanche soir à Stockholm. En peu de temps, la couche de neige était déjà fort épaisse. Le vent souffilait en rafales. La circulation a été fortement entravée. Des arbres se sont abattus contre des poteaux téléphoniques et électriques. électriques.

LES ÉCHOS DU Monde

Après 53 semaines, le fakir est sorti de sa bouteille

Rayo, « le fakir en bouteille », qui a passé 53 semaines enfermé dans un fla-con de deux mètres, vient d'en sortir, à Linz (Autriche). Des curieux, des jour-nalistes, des policiers, les représentants des autorités locales et des médecins le virent frapper les parois de sa prison

virent frapper les parois de sa prison de verre avec un marteau pour regagner l'air libre. Rayo, au cours de l'année, a parcouru plus de cent villes d'Europe, enfermé dans sa bouteille.

Extrêmement émacié et affaibli, Rayo fut soutenu par deux médecins jusqu'à l'ambulance qui l'attendait et qui le ramena chez lui, non loin de Linz. En effet, le nom véritable de Rayo est Rudolf Schmied. Il est âgé de 53 ans et, depuis 25 ans, fakir professionnel. Pendant qu'il était enfermé dans sa bouteille, il vécut de jus de fruits, de tablettes de vitamines et de fruits: il n'en perdit pas moins 30 kilos.

n'en perdit pas moins 30 kilos. Rayo a expliqué que son séjour d'une année dans une bouteille n'avait qu'un but scientifique : il a voulu expérimenter s'il était possible de subsister à l'ai-de de tablettes de vitamines, en complétant cette nourriture par des massages d'huile et en réalisant, par la yoga, une sorte d'hibernation artificielle, en de-meurant néanmoins en suffisamment bonne santé grâce à des exercices res-piratoires selon les règles de la yoga.

Un nouveau destroyer russe

La revue navale suédoise « Marin Nytt » publie la première photographie, à l'ouest du rideau de fer, d'un destroyer russe du type « Skoryi » (ce qui, en russe, signifie « rapide »). Il y en aurait actuellement une douzaine dans la Baltique.

Ce destroyer déplace 2000 tonnes, sa vitesse est de 36 nœuds. Il est équipé des plus récents perfectionnements pour régler le tir et d'un radar. Son armement est de quatre canons de 130 mm. dans deux tourelles, de deux canons antiaériens de 76 mm., de 7 à 10 ca-nons automatiques de 37 mm. et de huit tubes lance-torpilles de 530 mm., en deux groupes de quatre.

Une prodigieuse histoire de chasse

Un chasseur, qui était allé tirer des faisans dans les forêts des environs de (Danemark), posa un instant son fusil sur le sol.

Son chien vint le renifler, joua autour et pressa accidentellement la dé-tente: le coup partit... et le chasseur vit un magnifique faisan tomber, blessé

Le héros de cette prodigieuse aven-ture affirme que l'histoire est authen-tique: On aurait mauvaise grace à en douter!

BILLET LITTÉRAIRE

Le «Cendrier d'Erymanthe»—«Clair-Obscur»

Ce qui plait dans les essais de Léon Savary, dans les Lettres à Suzanne comme dans les Anges gardiens, ce n'est pas seulement ce sans-gêne dans le non-conformisme, cette liberté qu'il prend de dire à chacun son fait, c'est davantage encore cette richesse d'expérience qui lui permet d'émettre sur la vie, sur ses amis, sur lui-même, comme un petit Montaigne, toute espèce de réflexions qui frappent et émeuvent par le tour original qu'il leur donne ; que l'on soit scandalisé ou séduit, devant tant d'humanité qui s'épanche sur certains points si pudiquement, sur d'autres si impudiquement, on est touché dans ses fibres secrètes; on voudrait blamer et l'on ne peut, si bien que l'on préfère ne pas être à la place de Dieu, qui lors du Jugement dernier aura la tâche délicate de juger une personnalité si attachante et si déconcertante à la fois.

Cet ensemble de qualités, on ne les retrouve que partiellement dans les sept nouvelles réunies sous le titre du Cendrier d'Erymanthe (1). C'est qu'ici - au contraire de Charlu Clerc, qui, dans ses Contes pour grandes personnes, entre tout droit dans l'humain — Léon Savary ne prend la vie que par son côté pittoresque et caricatural ; il s'amuse en esprit caustique à dénoncer l'hypocrisie, le néant de certaines prétentions sociales, et à enlever des masques. Ses personnages ne vivent pas tout à fait pour eux-mêmes ni par eux-mêmes ; l'auteur, comme un habile montreur de marionnettes, est toujours là, caché dans la coulisse.

Voici, par exemple, un riche mariage bourgeois qui va être célébré; mais, quelques jours avant la cérémonie, est-ce que le grand-père ne s'avise pas d'être mourant! Catastrophe. On fait appel au médecin et on lui ordonne de faire durer le grand-père sinon jusqu'à la noce, ce qui serait beaucoup demander, du moins jusqu'au jour où plus rien ne pourra être décommandé. Ou bien c'est l'histoire d'un homme politique que la folie contraint à une retraite prématurée ; une fausse folie d'ailleurs, car il allait être condamné pour affaire de mœurs ; aussi son parti, pour n'être pas compromis aux yeux des électeurs, imagine-t-il ce savant camouflage qui fera fina-lement du pauvre Campardon un véritable neurasthénique. On voit le genre ; il n'a rien de

bien nouveau. Mais Léon Savary, en artiste original qu'il est, se rattrape sur le terrain du style. Quelle précision! Quel gout parfait! Le mot arrive juste au bon moment, savoureux, appétissant, riche de sens. Ainsi, dans l'Ennemi des chiens, il est question d'un monsieur fort dis-tingué, apprécié de toute la bonne société, mais qui, hélas, est affligé d'une infirmité: il a peur des chiens; et tous ses amis ont des chiens, que l'on s'amuse, exprès semble-t-il, à lancer contre lui

quand il arrive. Aussi un jour, à bout de nerfs, ordonne-t-il à son amphitryon d'enchaîner ses bêtes, ce qui, certes, lui a été pénible — l'aveu d'une faiblesse est toujours humiliant, mais ce qui lui permet d'entrer dans la propriété d'un pas intrépide. Et Léon Savary poursuit : « On entendait des aboiements, mais sourds, étouffés, caverneux. Ils partaient du chenil, où les animaux

immondes élevaient l'inutile protes-

tation d'un zèle fanatique. »

« Caverneux » est excellent, les derniers mots aussi. Par son style suggestif, l'auteur nous rend complices de son humour; il nous fait presque plaindre ces gardiens de l'ordre privé, qui même enfermés, mêmes désavoués par leur maître, restent encore héroïquement fidèles à leur mission bruyante et désinté-

Clair-Obscur (2) d'Hélène Champvent est une œuvre mineure sans doute, mais d'un goût parfait. Une mère, Florence, dont le fils Mathieu est aimé par Odile, jeune fille à l'âme sérieuse ; il ne veut pas d'elle, il le lui dit, elle se résigne avec dignité. La mère et la jeune fille se revoient, se confient leurs peines secrètes...

Ecrit par une femme, ce petit livre nous introduit dans un univers de femme ; limité peut-être, mais naturel et si concret, où chaque geste a son sens, chaque objet sa raison d'être ; autour des femmes il y a toujours une atmosphère. Puis c'est la vie du cœur, qui tient beaucoup de place, mais cela ne se voit pas trop, et c'est bien ainsi. Florence et Odile sont pudiques; stoïques aussi.

Cette histoire simple, faite de touches rapides posées avec un goût très sûr, est enveloppée d'un halo poétique ; quoiqu'elle demeure sur le plan du quotidien, elle ne manque pas de grandeur.

P.-L. BOREL.

(1) Editions générales, Genève. (2) La Baconnière.

L'offensive du Vietminh sur le front du Laos

SAIGON, 3 (A.F.P.). — Sur le front du moyen-Laos, au sud de Thakhet, le Vietminh a fait preuve samedi d'une plus grande activité à l'encontre des patrouilles de reconnaissance francolaotiennes parties de la base de Seno. On signale notamment que les rebelles ont tendu une forte embuscade à une colonne mobile franco-vietnamienne sur la route coloniale No 13, reliant Savan-nakhet a Takhet. La colonne a subi quelques pertes. Elle a réussi à décro-cher et a regagné sa base. D'autre part, un commando français a attaqué un village tenu par le Vietminh qui a eu un tué et une dizaine de prisonniers, de même dans la région située au sud du Senoï, affluent du Mékong, à quel-que 20 km. au sud de Thakhet, des patrouilles franco-laotiennes ont pris contact avec les rebelles qui ont subi des pertes au cours de l'engagement. L'aviation de bombardement, basée à

Seno, a poursuivi ses raids de harcèlement au sud et à l'ouest de Thakhet. On signale enfin de nouvelles arri-

vées, dans les lignes franco-laotiennes, de soldats nord-africains rescapés des combats qui ont suivi l'attaque du Victminh contre le Laos, et qui ont joindre leurs lignes grâce à l'aide des populations laotiennes.

Dans le secteur des hauts plateaux du centre-Annam, le Vietminh a accentué également sa pression. Trois violentes batailles se sont déroulées samedi entre des colonnes mobiles françaises et des éléments rebelles dans les régions d'An-khe, sur la bordure ouest des plateaux de Kontum et de Darlac au centre, dans une région située à environ 400 km. au nord-ouest de Saigon. Les rebelles ont eu des pertes en hommes et en maté-

Le commandement français signale une forte embuscade montée par une centaine de rebelles contre un convoi militaire dans la con de Mimot au Cambodge à 110 km. au nord de Saigon.



nistes que l'on craignait depuis quelque temps a été déclenchee à Noël par une attaque violente en direction de Thakhet au Laos (A). En quelques jours, les communis-tes ont atteint le Mékong divisant ainsi l'Indochine en deux parties. Les Français se sont retirés sur une nouvelle ligne de défense au sud de Thakhet (B). Environ la moitié du territoire au nord du 16me parallèle ainsi que quelques petites régions au sud se trouvent sous le contrôle des communis-

sous le contrôle des communis-tes (C).

Les événements les plus impor-tants des derniers six mois sont les sulvants (D): 1. coup de main par des parachutistes français à Langson le 17 juillet 1953 pour couper le ravitaillement des forces communistes par les Chinois; 2. opération « Mouette », vaine tenta-tive des troupes françaises pour occuper la ville de Tanhhoa for-tifiée par les communistes; 3. tentiffée par les communistes ; 3, ten-tative des troupes françaises d'oc-cuper Monkay ; 4, rétablissement des communications routières avec les forces françaises qui étalent encerclées à Dien Blen Phu et avec les partisans de Thai au nord de cette ville ; 5. retrait des Français de Lai Chau le 12 décembre 1953 ; 6. depuis le 18 décembre 1953, le roi du Cambodge dirige person-nellement les opérations de libération dans le district au nord de Battembang contre les Issaracs, groupement à tendance séparatiste; 7. la capitale des communistes du Vietminh est Tuyenquang, à 100 km. au nord de Hanoï; 8. au nord du Laos, le gouvernement procommuniste « Lathet Lao » s'est procommuniste « Lathet Lao » s'est établi à Samneua. Ce régime a été fondé en 1949 par le prince Sou-phanouvong, frère du président, ministre actuel de Laos ; 9, Salgon est le siège du haut-commissaire de l'Indochine ; 10. Dalat, résiden-ce de Bao-Daï, chef d'Etat.



Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la S. I. Faubourg de l'Hôpital 5 S. A. de démolir et reconstruire les immeubles Nos 3 et 5, faubourg l'Hôpital, de l'Hôpital, de construire une alle en annexe à ces bâtiments, côté Passage Max-Meuron, le tout à l'usage de bureaux, magasins, cinéma, garages et locaux scolaires. (Art. 2254, 2575, 7750 du cedestra)

du cadastre).

Les plans sont déposés au bureau de la posés au bur des constructions, Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer pour tout de suite

maison familiale

de six chambres à Cortaillod (Le peuplier) avec terrain d'environ 40 ares. S'adresser à Mme Bul-

liard, Saunerie 10, Co-

CHAMBRES

sieur, soleil et eau courante. Breguet 4, rez-de-chaussée gauche. Télé-phone 55447.

A louer jolie chambre

meublée. Bellevaux 14. Chambre pour jeune homme 50 fr. Sablons 31

3me à gauche

Jolie chambre à loue à monsieur sérieux. Con fort, quartier tranquille. Tél. 55890, Côte 32a, rez-de-chaussée.

ALQUER

GARAGE

à louer, encore disponi-ble pour deux voitures deux motos et un sid-car, de 8 à 18 fr. par mois. — Adresser offres écrites à M. S. 740 au bu-reau de la Feuille d'avis

GARAGE

On offre à louer à l'ouest de la ville garage pour hiverner une voi-ture. Téléphone (heures ture. Téléphone (heures de bureau) 5 13 60.

A LOUER

A Neuchâtel, quartier des Carrels, dans un immeuble en voie d'achève-ment, dès le début de janvier, ou pour époque à convenir :

Appartements de trois chambres, bains, central général : Fr. 145.— par

Appartement d'une chambre, bains, central général : Fr. 100.— par mois.

Frais de chauffage en supplément. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 2, Neuchâtel. (Téléphone No 54032).

PESEUX

On offre à louer, à Peseux, pour le 24 mars ou le 24 avril 1954, dans un immeuble en construction:

Appartements de trois chambres, bains, central général. Loyer : Fr. 135.—

Appartements de deux chambres, bains, central général. Loyer: Fr. 115.-

Appartements d'une chambre, bains, central général. Loyer: Fr. 95 .- par

Frais de chauffage en supplément. Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, avocat et notaire, Promenade-Noire 2, Neuchâtel. (Téléphone No 5 40 32).

DEMANDES D'EMPLOIS

âgé de 23 ans

(Suisse allemand, officier) avec examen de fin d'apprentissage, maturité commerciale, ayant suivi des cours de langues à Paris et à Londres, cherche pour tout de suite une place dans maison commerciale, industrie, etc. Notions d'italien. Offres sous chiffres P 71337 Q à Publicitas S.A., Bâle.

Jeune fille

Suissesse allemande, cherche place dans ménage, éventuellement magasin. Adresser offres écrites à F. G. 736 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons

JEUNES COMMISSIONNAIRES

aimables et de toute confiance. Entrée im-Adresser offres à MEIER ALIMENTATION S. A., la Coudre - Neuchâtel. Tél. 54644.

Je cherche dans cha-que localité du canton un

dépositaire

Personne avant du temps libre pourrait se faire joli gain accessoire. Somme nécessaire 200 fr. Of-Case gare 103, Neuchâtel.

Nous cherchons pour tous nos rayons des

vendeuses auxiliaires

Se présenter



toute confiance

FAIBO

Entreprise de nettovages

Tous nettoyages,

ponçages et imperméabilisation

des parquets

Magasins,

appartements, etc.

Tél. 5 60 50

Devrota ore.

ÉLECTRICITÉ

5 18 36

Saint-Honoré 5

5 31 23

Tél. 75312



maître teinturier

51751

Charpenterie

Menuiserie

Decoppet frères

Tél. 5 12 67

VÉLOS

neufs et d'occasion

Tous prix

M. BORNAND

EN ACIER AMSEYÈ Tout pour le bureau

A L'ARMOIRE

Appareillage Ferblanterie F. Gross & Fils

Installations sanitaires COQ-D'INDE 24

Tél. 51279 |Tél. 52056

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise L. Pomey Radio-Mélody Neuchâtel SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION Tél. 5 27 22

VUILLEMIN & CIE

Evole 33

Tél. 5 25 75

SERRURERIE CARL DONNER & FILS Volets à rouleaux, sangle, corde

Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

GARAGE TERMINUS, SAINT-BLAISE - Tél. 7 52 77

J.-J.-Lallemand

Tél. 5 23 77

Le bon café chez le spécialiste A. Horisberger-Lüscher Faubourg de l'Hôpital 17 ROTISSERIE MODERNE

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE

à l'imprimerie de ce journal

On cherche

personne de

pour tenir ménage solign de monsieur âgé. Entrée ler amil ou date à convenir. Faire offres avec réféences sous chiffres P 1006 N à Publicitas Neuchâtel.



I We we was

Satisfaite... vous reviendrez

Car vous serez enthousiasmée de notre nouvelle permanente tiède avec bains d'huile.

Convient à tous les cheveux... Absolument inoffensive et donnant aux cheveux une souplesse naturelle et un brillant magnifique.

Coiffure Rog

Nous cherchons pour notre département de vente

de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances en allemand.

Nous offrons une situation stable, bien rétribuée et des conditions de travail agréables (5 jours par semaine). Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photographie aux

Emballages Zeiler S. A. LENZBOURG (Argovie)

On cherche un chauffeur

DE TAXI Date d'entrée à convenir. Faire offres sous chif-fres N. W. 739 au bureau de la Feuille d'avis.

Architecte ou technicien

expérimenté est demandé par bureau de la place. Entrée immédiate. Place stable. Adresser offres écrites à E. K. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

Famille avec enfants

åge minimum 20 ans, pour s'occuper du ménage et de la cuisine. Faire offres : tél. 6 42 66.

DES PRIX INTÉRESSANTS notre rayon Confection DAMES

MANTEAUX

façons soignées, coupés dans de beaux lainages pure laine, unis ou fantaisie

Fr. 110.- 89.- 79.- 69.- 59.-

ROBES façons seyantes aux lignes nouvelles, travaillées dans les belles qualités de lainages aux goûts actuels

Fr. 79.- 69.- 59.- 49.- 39.-



NEUCHÂTEL





Salle des Conférences - Neuchâtel Les dimanche et lundi 10 et 11 janvier, à 20 h. 15 MM. Riemens et Cornaz présentent

Le chemin de votre bonheur

A la recherche d'une solution chrétienne des problèmes de l'heure - Entrée libre

Participation musicale de M. et Mme Clottu (pianistes) et de Mme Cornaz (soprano)

TOUT POUR LE HOCKEY

A. Grandjean Saint-Honoré 2 N E U C H A T E L Tél. 5 15 62

OCCASIONS

Harmonium, gramo-phone portatif, régula-teurs, cuivres. Marcelle Remy, passage Neubourg, tél. 5 12 43.

FOOTBALL

ballons chaussures, etc. Grand choix Prix avantageux

A. Grandjean Saint-Honoré 2



Tommes vaudoises H. Maire, Fleury 16

Vos skis

A. Grandjean Saint-Honoré 2 Tél. 5 15 62

Hors catalogue!

4 coquettes robes à prix doux.



fr. 1485.— seulement

ou fr. 45.- par mois

pour cette magnifique chambre à coucher Au comptant 5 % de rabais

Plus de 200 offres favorables :

Chambre à coucher fr. 780.— ou fr. 25.- par mois fr. 760.- ou fr. 24.- par mois Studios, 4 pièces fr. 649.- ou fr. 20.- par mois

fr. 445.— ou fr. 15.- par mois Combiné Demandez sans engagements nos photos ou visitez notre

MOBILIA S.A. Mettlenweg 9 b

Adresse :

Reymond

Classeurs, dossiers suspendus, dos-

siers, boîtes à archives, perforateurs

et tous les autres articles de classe-

Livraison immédiate Veuillez nous rendre visite ou commandez à notre service spécial en téléphonant au (038) 54466.

> rue Saint-Honoré Neuchâtel

Tout pour le

de classement

changement

ALLIANCES

Les sociétaires seuls ayant droit à la ristourne, nous engageons nos acheteurs non-sociétaires à demander leur admission d'ici au 10 janvier prochain (ultime délai), afin de bénéficier de la ristourne sur leurs achats de 1953.



POTAGER

à gaz, d'occasion, trois feux, un four, à céder pour 50 fr. Tél. 75383.

moires, commodes, secré-taires, berceau, tables divans, canapés, dressoirs chaises, fauteuils cra-paud, matelas, duvets, jeux, accordéons. Marcelle Remy, tél 5 12 43. Passage - Neu-

PROF. MÉDICALES

DOCTEUR

Georges Borel

reprendra ses consultations

le 6 janvier (sur rendez-vous)

apprenti dans garage de Neuchâ-

P. Berthoud

médecin-dentiste ABSENT jusqu'au 7 janvier

Jeune homme de 17 ans, ayant déjà fait cinq mois d'apprentissage comme mécanicien sur

motos et autos, cherche

offres écrites à Z. M. 738 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme sortant de l'école au printemps

cherche place d'apprenti mécanicien

sur autos Offres: famille Zwahlen, Faoug (Vaud).

DEMANDES A ACHETER

Nous achetons au plus haut prix

CHIFFONS

blancs et couleurs

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel 1, rue du Temple-Neuf

Splendide robe de ligne très seyante, manches trois quarts, en cupralaine infroissable, dessin pavés sur fond à

3950

Gracieuse robe en flanelle laine gris clair ou gris foncé, dont la jupe est entièrement plissée.

58.-

dans un beau pure laine rayé, col

Robe d'un chic parfait, travaillée

Modèle de haute valeur, coupé dans

un écossais zibeliné dans les coloris

mode, encolure drapée, col cassé.

59.-

Modèle

VOYEZ NOS VITRINES

Vraiment pas cher

Consultez notre catalogue: Pour bien commencer l'année



APPORTEZ-NOUS 3 VÊTEMENTS A NETTOYER CHIMIQUEMENT Vous n'en payerez que 2!

TEINTURERIES RÉUNIES

MORAT & LYONNAISE S. A. CROIX DU MARCHÉ - TÉI, 53316

Sous l'Hôtel du Lac Model

TEINTURERIE

TEINTURERIE DE LA CÔTE PESEUX - Tél. 8 14 41 NEUCHATEL - Seyon 24

TEINTURERIE DU MARCHÉ

PLACE PURRY 2 - Tél. 5 25 52

NETTOYAGE CHIMIQUE SOIGNÉ - ARGENT ÉCONOMISÉ!

RENSEIGNEMENTS commerciaux et privés suisses et étrangers

BICHET Renseignements S. A.

Fondée en 1895

BALE Freiestrasse 69 BERNE GENÈVE

LAUSANNE Avenue de la Gare 24 LUGANO Via Emilio-Bossi 11 ZURICH

Bureaux et correspondants dans le monde entier



Au seuil de l'an nouveau nous remercions vivement notre fidèle clientèle de sa confiance et lui souhaitons un heureux 1954

MAGASINS MEIER S. A.

MARIAGE

Monsieur dans la cinquantaine, situation sérieuse et aisée, cherche à faire la connais-sance d'une dame de situation équivalente ou commercante. - Adresser offres écrites N. B. 709 à case postale 6677, Neuchâtel.

TAPIS Meubles rembourrés Dépoussiérage, le m2 Fr. 1.50 Nettoyage (shampooing) le m² Fr. 3.50/4.— Tapis cloués nettoyés sur place Service à domicile. Tél. 53183 NETTOYAGE CHIMIQUE MOG STOPPAGE, PLISSES NEÚCHATEL: Sous l'Hôtel du Lác - USINE : Monrúz - Tél- 5 31 83

POUR LES FÊTES: Jumelles à prismes Longues-vues Opticien

Epancheurs 9



THÉÂTRE DE NEUCHATEL

Mercredi 6 janvier, à 20 heures

Le Théâtre du CHATELET de Paris

présente avec JEAN WEBER ex-sociétaire de la Comédie-Française la pièce en six actes de Rostand

Décors, costumes, armes, etc. du Théâtre du Châtelet

Prix des places: Fr. 2.85 à 7.90

Location: AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond Tél. 5 44 66

PRÉTS

de 100 fr. à 1500 fr. sont rapidement accordés ionctionnaires et employés à salaire fixe —
Discrétion garantie Service de Prêts S. A. Lausanne Lucinges 16 (Rumine) Tél. 22 52 77

> Confiserie-Tea-Room



fermé les 4, 5 et 6 janvier

AUTO-MOTO-ECOLE NEUCHATEL ORANGERIE 4 . TÉL . 5.44.42

R.KESSLER

COMPAGNIE D'ASSURANCES S. A., ZURICH

TOUTES ASSURANCES

Agent général pour le bas du canton

RÉMY ALLIMANN

Collaborateurs: Raineld Nussbaum Jean-Louis Lenz Albert Guye

NEUCHATEL 11, Faubourg du Lac Tél. (038) 5 14 14

Baromètres Belle maculature à vendre Microscopes - Loupes chez André PERRET

à l'imprimerie de ce journal

Nouvelles sportives

Young Sprinters-Grasshoppers 4-3

(1-0, 1-2, 2-1)

Martini, d'un but superbe, arrache la victoire à la dernière minute

Quatre mille cinq cents spectateurs ont fait, hier après-midi, le dé-placement à la patinoire de Monruz pour assister à la rencontre qui opposait Young Sprinters à Grasshoppers. Ces deux équipes avaient un égal désir de l'emporter, Young Sprinters pour conserver ses chances de remporter le titre, Grasshoppers pour causer une surprise qui l'aurait maintenu dans le groupe de

La neige qui tomba sans arrêt empêcha les deux équipes de déployer un jeu très étudié durant le premier tiers-temps. Blank ouvrit la marque, sur passe de Schindler, a la 1re minute déjà. La couche de neige s'épaississant, le jeu devint décousu,

Le deuxième tiers-temps débuta par un but surprise de Frey qui ob-tenait l'égalisation. Jusqu'à la 10me minute, le jeu gagna en dureté ce qu'il perdit en intérêt.

les joueurs perdant le puck de vue.

Un déblayage de la neige au milieu du tiers-temps, permit au jeu de se dérouler dans des conditions à nouveau normales. Les Zuricois, furent les premiers à mettre à profit la rapidité de la glace dégagée. Ils créèrent deux situations extrêmement dangereuses, mais alors qu'ils étaient tous à l'attaque, Wehrli s'empara du puck, et marqua, sur effort personnel, le deuxième but neuchâtelois, à la 13me minute.

Au cours d'une contre-attaque, Ubersax marqua contre son camp à la 16me minute, rétablissant l'éga-

Le troisième tiers-temps fut le plus animé et le plus palpitant. On sentit d'emblée que Martini voulait gagner et avait su galvaniser ses hommes. L'entraîneur neuchâtelois termina, à la 4me minute, par un but, une belle action de Wehrli.

Mai si les Neuchâtelois désiraient la victoire, leurs adversaires n'avaient pas la moindre intention de leur faire des cadeaux et amorcèrent de dangereuses contre-offensives, notamment par Pyryhora et Schubiger, ce dernier obtenant l'égalisation à la 17me minute. Parmi les partisans de Young Sprinters, l'on ne croyait plus à la victoire. Martini revint sur la glace, au centre de la seconde ligne. Le public était haletant. C'est à la 19me minute que Martini, faisant preuve d'une maîtrise extraordinaire, créa l'ouverture et marqua un but splendide.

Les Zuricois remplacèrent leur gardien par un avant, mais ils ne purent changer le résultat.

Cette nouvelle victoire renforce la position des Neuchâtelois et consacre une nouvelle fois la valeur de Martini, en tant que joueur et en tant que manieur d'hommes.

Le score reflète la physionomie de la partie. En effet, contrairement à ce qu'ils firent lors de leur défaite à Berne, jamais les Zuricois ne perdirent l'espoir de gagner au moins un point, et Pyryhora et Schubiger se montrèrent très dangereux.

Il est possible que, sans l'ennei-gement de la patinoire, la victoire neuchâteloise eût été plus nette. Mais vu les conditions qui rendaient dif-

ficile la pratique d'un jeu d'équipe, les Neuchâtelois peuvent être satisfaits de leur prestation, face à un adversaire qui ne se déclara jamais vaincu.

Grasshoppers: gardien: Petrocchi; arrières: Bianchi, Pyryhora, Keller, U. Frei; 1re ligne: Schubiger, Zimmermann, Dietiker; 2me ligne: Fehr, Morger, Seeholzer; réserves: Frei, Friedrich.

Young Sprinters: gardien: Ayer; arrières: Grieder, Golaz, Ubersax; 1re ligne: Schindler, Martini, Blank; 2me ligne: Bongard, Wehrli, Caseel. Arbitres: MM. Toffel (Lausanne)

et Kamber (Olten).

Signalons encore que le public eut le plaisir d'applaudir aux évolutions du couple Sylvia et Michel Grandjean qui se produisit au cours de la première pause.

COUPE SUISSE DE FOOTBALL

Servette - Malley 2 - 0 (2-0)

(De notre envoyé spécial)

Une entente n'ayant pu intervenir [pour que se disputent sur le même terrain les deux matches Lausanne-Cantonal et Malley-Servette, le second des clubs de la capitale vaudoise s'est laissé séduire par une offre alléchante des Genevois. C'est pourquoi la rencontre (seizième de finale) a eu lieu dimanche aprèsmidi, sur le stade des Charmilles.

Devant une assistance réduite en raison du froid vif, la partie s'est terminée à l'avantage du club genevois, ce qui était généralement prévu.

Les vainqueurs alignaient leurs meilleurs hommes. Et cela a été pour nous un vif plaisir de revoir à l'œuvre des hommes tels que Pasteur et Tamini, sans parler de Fatton. La première manche fut au net avan-tage des Servettiens. Sur un terrain en bon état, mais durci Servette fit courir la balle, dessina des arabesques élégantes, envahit moult fois le camp lausannois sans toutefois que des tirs à jet continu sanctionnent la construction d'of-fensives de grand style. Malley en était réduit à se laisser manœuvrer par plus subtil que lui ; la différence de classe éclatait dans la plupart des compartiments. Elle était plus grande que nous ne pouvions le craindre. L'arrière Chevallaz, sans malice préconçue, ayant basculé Tamini à l'intérieur des seize mètres, ce fut pénalty et but de Pasteur. Ce premier revers émoustilla plutôt les visiteurs. Les quelques actions lausannoises avaient pour pivot l'ailier gauche Regamey. Pourtant, ni ses centres, pas plus que ses déboulés ne se virent transformés en essais. Parlier chôma presque continuelle-ment. Au reste, pour élégantes et plus nombreuses que fussent les attaques genevoises, elles manquaient aussi de finish. Témoin le deuxième but, à la 31me minute. Un coup franc fut tiré par Pasteur. La balle pénétra directement dans les buts.

Durant la deuxième manche, les Vaudois jouèrent plus direct, plus serré. En diverses circonstances eurent alors le jeu en mains. Mais là encore, la ligne d'attaque manqua de réalisateur. A noter que Neury, blessé, s'était retiré à l'entracte. Il fut remplacé par Gyger. Au cours d'un accrochage, Regamey mit Kunz hors combat et trois minutes avant la fin, alors que Malley tentait de sauver l'honneur, le gardien Parlier se foula un poignet. Thiébaud, de la réserve, prit sa place. Nous l'avons dit, le résultat est normal. Kunz rata un but tout cuit, mais par leur cran final, les Lausannois eussent mérité le goal consolateur.

GYMNASTIQUE

Le championnat cantonal aux engins bat son plein

Le championnat cantonal aux engins, catégorie A et B, organisé de-puis quelques années par l'Associa-tion cantonale des gymnastes à l'artistique, est actuellement en plein essor. Les éliminatoires, qui se déroulent

par arrondissement, ont obtenu un grand succes, tant au point de vue participation qu'au point de vue du travail présente par nos gymnastes à l'artistique. Chez les jeunes surtout, un grand progrès a été fait et

nous nous en réjouissons. Avant la demi-finale qui se dé-roulera le 24 janvier, la situation en catégorie A voit Charles Déruns, de la Chaux-de-Fonds, en tête devant le chevronné René Winteregg. Il est vrai que ces deux hommes ne sont séparés que d'un dixième, ce qui est minime.

En catégorie B, c'est un autre Chaux-de-Fonnier, Bernard Depierre, qui prend la tête du classement, suivi de Gilbert Cuche de Dom-bresson. Relevons la belle troisième place du Neuchâtelois Walter Kuhn.

après les éliminatoires : Catégorie A: 1. Charles Déruns, la Chaux-de-Fonds, 77.50; 2. René Win-teregg, Couvet, 77.40; 3. Roger von Allmen, le Loele, 76,80; 4. Marcel Fürer,

Catégorie B: 1. Bernard Depierre, la Chaux-de-Fonds, 77; 2. Gilbert Cuche, Dombresson, 76,30; 3. Walter Kuhn, Neuchâtel, 76; 4. Luschinger Jean, 75,90; 5. Paul Staubli, Neuchâtel, 74.80; 6. Bernard Rubeli, Neuchâtel, 74; 7. Francois Jacot, Dombresson, 72,40; 8. Roland Favrod, Dombresson; 9. René Schwägli, Dombresson; 10. André Meylan, Fontainemelon, etc.

Voici la situation telle qu'elle se présente dans les deux catégories

Allmen, le Loole, 76,80; 4. Marcel Fürer, le Loole, 74,40; 5. Jean-Pierre Aubry, la Chaux-de-Fonds, 72,40; 6. Robert Fivaz, Couvet, 71; 7. Gott. Sutter, la Chaux-de-Fonds, 68,60.

Le Neuchâtelois Ernest Hertig, qui n'a pas terminé ses éliminatoires pour cause de maladie, sera repêché et pourra prendre par à la demi-finale.

Catégoria R: 1 Reppard Denierre la

SKI

(c) La XIme course de relais du giron jurassien a eu lieu dimanche aprèsmidi. Le Club des sports des Cernets l'avait organisée avec beaucoup de

Les pistes avaient été fort bien établies et constituaient un parcours nordique de 24 km, pour les juniors et 36 km, pour les seniors. C'est dans une neige fraiche et poudreuse que les dix-neuf équipes prirent le départ. Les concurrents eurent à lutter contre le vent, les bourrasques et le froid. Le thermomètre marquait –16 degrés.

Les meilleurs temps ont été réalisés dans la boucle des 10 km. par Michel Rey (Cernets), en 35' 56", et par Marcel Huguenin (Brévine), en

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

CLASSEMENT PAR EQUIPES
Seniors. — 1. La Brévine I (André-Albert Huguenim, 31'07"; André Huguenim, 43'02"; Frédy Huguenin, 29'58"; Marcel Huguenin, 36'45"; 2 h. 20'46"); 2. Les Cernets I (Fritz Badertscher, 33'54"; Gilbert Huguenin, 41' 02"; Gilbert Rey, 31'23"; Michel Rey, 35'56"; 2 h. 22'15"); 3. La Sagne (Alcide Sandoz, 34'40"; André Kehrly, 39' 50"; H.-L. Ducommun, 31' 18"; Maurice Kehrly, 39' 02"; 2 h. 24' 50").

Juniors. — 1. Les Cernets/Vernières I.

Juniors. — 1. Les Cernets/Vernières I, 1 h. 43'12"; 2. La Brévine I, 1 h. 44'50"; 3. La Sagne, 1 h. 54'52"; 4. La Brévine II, 1 h. 58'20"; 5. Le Locle-Sports, 1 h. 58'40".

INDIVIDUELS

Juniors. — 1. Raphaël Rey, les Cernets/ Verrières I, 23'09"; 2. Jean-Bernard Hu-guenin, la Brévine I, 25'31"; 3. Rémy Jeanneret, la Brévine I, 25'53"; 4. Patrice Rey, les Cernets/Verrières I, 26'00"; 5. Gérard Perrinjaquet, la Brévine I, 26'36";

6. Roger Bachmann, la Brévine I, 26'50"; 7. André Huguenin, les Cernets/Verrières II, 26'52"; 8. Eugène Chédel, les Cernets/Verrières I, 26'53"; 9. Pierre Robert, la Sagne, 27'02"; 10. Georges Huguenin, le Locle, 27'06".

Ouverture à la Lenk du camp de ski de la jeunesse

Le 14me camp national de ski pour la jeunesse, organisé par la Fé-dération suisse de ski, a été ouvert dimanche matin à la Lenk. Il groupe huit cents garçons et fillettes, ainsi que vingt petits invités autrichiens et hollandais.

Le chef du camp, M. Aimé Rochat, président de la commune de Cer-nier, a apporté le salut de la fédération de ski, qui célèbre cette année le 50me anniversaire de sa fondation.

Derniers échos de Noël

Dans le cadre des fêtes de Noël célébrées par les commerçants de notre ville en faveur de leur clientèle, signalons la en laveur de leur chenteer, signatons la jolle coutume introduite il y a quelques années par Mme Rémy, gérante du Maga-sin ZIMMERMANN des Parcs 10. Réunis autour d'un arbre de Noël dressé un soir au centre du magasin, les enfants

des clients sont invités à venir déclamer leurs poésies et chanter leurs chants au Père Noël, dont la hotte bien garnie réserve une surprise à chacun.

CYCLISME

Koblet - von Buren restent champions d'Europe à l'américaine

Dimanche, au Hallenstadion de Zurich, devant 12.000 spectateurs, les Suisses Hugo Koblet et Armin von Buren ont récidivé leur victoire de l'année dernière dans la finale du critérium d'Europe à l'américaine. Résultats:

1. Koblet - von Buren, Suisse, 79 points, couvrant dans les trois heures 145 km. 890; 2. Schulte - Peters, Hollande, 72; 3. Bruneel - Acou, Belgique, 14; à un tour: 4. Reyners -Le Nizerhy, France, 28; 5. Kubler -Plattner, Suisse, 25; 6. Roth - Bu-cher, Suisse, 24; à deux tours: 7. Ziege - Intra, Allemagne, 27; 8. Espin - Timoner, Espagne, 22; 9. Schürmann - Petry, Allemagne, 13; à trois tours: 10. Meier - Suter, Suisse, 22; 11. Kilian - Preiskeit, Allemagne, 10; à quatre tours : 12. Ryckaert - van de Velde, Belgique, 4; à neuf tours: 13. Diot - Guerini, France, 10; à onze tours: 14. Gueguen - Redolfi, France, 0; à douze tours : 15. Coste -Caput, France, 10.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Un caprice de Caroline chérie.

Palace: 20 h. 30. Virgile. Théâtre: 20 h. 30. Robin des Bois et ses

joyeux compagnons. Rex: 15 h. Seul dans Paris.

20 h. 30. Mine, l'ingénue libertine. Studio: 20 h. 30 Le retour de Don Ca-

Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., gymnastique. 7.10, petite aubade. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, bonjour en musique. 11 h., musique pour passer le temps. 11.45, vies intimes, vies romanesques. 11.55, Souvenirs, poème symphonique de Vincent d'Indy. 12.15, promenade à Vienne. 12.30, deux ouvertures de Jacques Offenbach. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, un disque. 13 h., de tout et de rien. 13.10, rythmes et chansons. 13.20, Henk Lagendaal, jeune planiste hollanda's. 13.45, Le tricorne, de M. de Falla. 16.29, signal horaire. 16.30, petit concert varié. 17 h., le livre magique pour les enfants sages. 17.20, la rencontre des isolés: La pêche miraculeuse, de Guy de Pourtalés. 17.40, femmes artistes. 18 h., souvenir des Pitoéff. 18.15, galerie genevoise. 18.40, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.50, mitero-partout. 19.05, un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, au fil de l'aiguille... 20.10, énigmes et aventures: Monsieur Maurice, par René Guillot. 21.15, Chacun son tour, avec Joséphine Baker. 22.30, inform. 22.35, Depuis que la terre tourne...

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., imform. 7.05, musique de Bizet. 11 h., de Sottens: émission commune. 12.15, accordéon. 12.29, signal horâire. 12.30, inform. 12.40, orchestres récréatifs internationaux. 13.15, œuvres de jeunesse de Mozart. 14 h., recettes et conseils. 16.30, Rondo brillant en si mineur, de Schubert. 16.50, Aus des Montagsmappe. 17 h., Concert par le Radito-Orchestre. 17.30, pour les enfants. 18 h., chants de H. Pestalozzi sur des poèmes de J. Reinhart. 18.20, musique populaire. 19 h., problèmes de la parapsychologie. 19.20, disques. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., disques demandés. 21 h., Königliche Hoheit, conte moderne d'après Thomas Mann. 21.40, madrigaux napolitains. 22.15, inform. 22.20, pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique française contemporaine, par J. Manchon, pianiste.

Lausanne - Zurich 3 - 7 De notre correspondant de Lau-

On voit à la lecture du score que le résultat demeura longtemps in-

certain. Normalement, Lausanne aurait dû sauver au moins un point dans l'aventure : ses attaques furent plus nombreuses, jusqu'aux deux tiers du match et les occasions de marquer, mal exploitées par les Lausannois, auraient abouti avec un homme puissant. Zurich, en effet, n'en mena pas large au début. Son jeu était lent, mal inspiré, sans élan. Seul Maguire, l'entraîneur canadien, essayait d'imprimer un peu de vi-tesse à des opérations « téléphonées », comme disent les sportifs.

Pendant ce temps — la patinoire était encore praticable — Lausanne jouait avec fougue, tout en serrant le jeu en défense pour empêcher les goal-getters zuricois de trop approcher Hilnhagen. Las, il manquait justement un marqueur de buts aux Lausannois, dont plusieurs attaques bien menées échouèrent dans le carré adverse par manque de précision dans les tirs.

Après le deuxième repos, Lausanne, qui aurait dû mener 3-2, ou 4-2, d'après la physionomie du deuxième tiers, se laissa bêtement surprendre. La neige qui couvrait la patinoire, « noyait » complètement le puck qui ne faisait que tracer un sillon dans la couche fraîche, la neige donc semblait devoir empêcher les deux équipes de conclure une attaque, Lausanne eut le tort de trop se découvrir alors qu'il suffisait d'empêcher l'adversaire de tirer de près n'était pas question de marquer de

Voulant les deux points, les Lau-sannois poussèrent donc l'attaque et encaissèrent quatre buts en huit minutes, dont le premier fut dû au hasard: Schlaepfer qui le marqua ayant involontairement dévié du patin un tir intercepté par Hilnhagen. Découragés par une récidive immédiate de Guggenbuhl, les joueurs de Montchoisi capitulèrent moralement. Pourtant, sans cette erreur de tactique, le match nul était à leur por-

Les buts furent marqués dans le premier tiers par Tinembart, Hinterkirscher, Maguire et Beltrami, au cours du troisième, outre les deux déjà cités, Schlaepfer en marqua deux autres et Brunhold le 6me, que Beltrami rendit. C'était trop tard! INTÉRIM.

Autres résultats

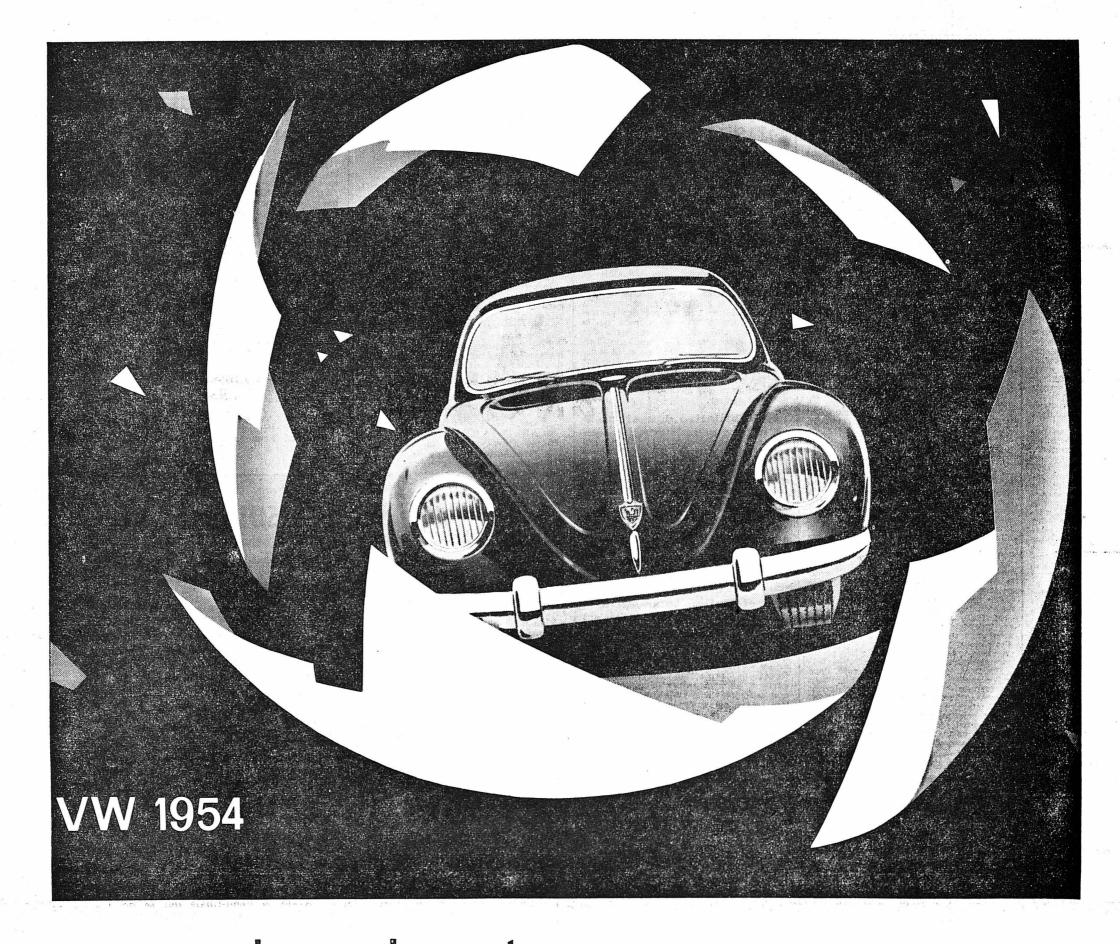
Ambri - Davos 4-8 Arosa - Berne 6-2 Lausanne - Zurich 3-7

Une décision de la Ligue suisse

Le président central de la L.S.H.G. communique que, vu les difficultés considérables rencontrées pour la formation des équipes nationales et représentatives, il a été décidé ceci (article valable jusqu'à l'assemblée des délégués de juin prochain) : Les joueurs qui ne répondent pas à une convocation sans raison valable sesuspendus automatiquement pour le prochain match de championnat de leur club. Il est précisé que la commission technique n'utilisera pas cette sanction pour convoquer des joueurs qui se sont retirés de l'équipe nationale pour des raisons valables. La nouvelle réglementation a pour but d'éviter des refus

Le président rappelle aussi que les joueurs ne doivent pas réclamer contre les décisions des arbitres et la commission de discipline sera invitée à infliger des pénalités supplémentaires, si les joueurs conti-nuent à réclamer.

La XIme course de relais du giron jurassien



encore plus puissante... toujours si économique!

Un désir souvent exprimé est maintenant satisfait: la 31 CV. au frein. Mais cet important accroissement de puissance, de l'ordre de 25 %, conserve cependant absolument intactes les légendaires qualités et la robustesse de ce moteur. Grâce à son régime bas, tout surmenage demeure exclu, même en roulant très rapidement sur de longs parcours. En outre, sa consommation d'essence reste sensiblement la même et les taux d'assurance ne varient pas.

La VW reste une 6 CV.

(Exactement 6,07 CV.)

L'avantage de l'accroissement de la vitesse maximum - la VW atteint désormais facilement 100 km/h. en troisième vitesse déjà - sera fort apprécié surtout lors de croisières à l'étranger, les auto-routes permettant des vitesses élevées sur de très longues distances. En revanche, sur

nos routes suisses, le conducteur sera enchanté de la puissance du moteur de la VW est augmentée de 25 CV. à nervosité encore accrue de la VW et tout particulièrement de sa plus grande puissance en côte.

Davantage de puissance sans frais supplémentaires

telle est la plus importante innovation apportée à la VW 1954, en plus des heureuses améliorations suivantes: un aménagement intérieur plus luxueux; davantage d'espace dans le compartiment arrière, etc. Cela, sans parler des nombreuses modifications de détails effectuées sans grand tapage depuis déjà le dernier renouvellement du modèle, en octobre 1952. Mais l'aspect extérieur si familier de la VW est inchangé. Toutefois, d'admirables teintes nouvelles de carrosserie lui confèrent une note très originale.

Faites-vous présenter la VW 1954 par l'agence la plus proche. Grâce à une nouvelle augmentation de la production, les délais de livraison sont maintenant très

Près de 200 agences en Suisse vendent la VW et appliquent pour son service le célèbre tarif à prix fixes très modérés.

Plus que jamais le maximum de contre-valeurs

Si l'on considère les multiples perfectionnements réalisés sur la VW depuis 1948, il s'avère étonnant qu'elle ne coûte pas plus cher qu'alors, c'est-à-dire que 6600 fr. Et pourtant, à ce prix, elle était jugée avantageuse; preuve en soit le fait qu'elle devint d'emblée la voiture la plus vendue en Suisse. C'est l'augmentation constante des chiffres de production et l'amélioration des méthodes de fabrication qui ont permis d'offrir un produit toujours plus perfectionné pour un prix toujours moindre. Aujourd'hui, la VW est réellement

une voiture toute différente à partir de Fr. 5575.-



AGENCE GÉNÉRALE SCHINZNACH-BAD

La plupart des agences disposent encore de quelques VW modèle 1953 qui seront cédées à prix réduits. Les amateurs ont intérêt à s'annoncer sans tarder.

DISTRIBUTEUR: GARAGE PATTHEY & FILS Neuchâtel - Pierre-à-Mazel 1

Téléphone 5 3016

AGENTS: Garage STRAM, Peseux Garage GONRARD, Fleurier Garage BINDITH, Cortaillod

Chronique régionale

Au Conseil général de Peseux

Notre correspondant de Peseux nous

écrit: Sous la présidence de M. François Bou-dry, président, le Conseil général a tenu séance mercredi soir à l'aula.

Nouvelle tarification pour la vente de l'énergie électrique. — Un rapport substantiel adressé une semaine avant la séance à chaque conseiller, relatait d'une seance a chaque conseiller, relatait d'une façon précise les pourparlers qui ont eu lieu entre l'Electricité Neuchâteloise S.A. d'une part et les communes acquérant du courant électrique, d'autre part. Ces pourparlers qui ont débuté en novembre 1952 ont abouti récemment et le prix de l'électricité doit être augmenté dès le 1er aprier 1954. janvier 1954.

Le courant lumière au compteur passera de 0 fr. 50 à 0 fr. 55 le kWh. et cela bien que le groupe socialiste ait demandé le maintien de l'ancien prix. Tous les tarifs subbront une légère hausse et le courant cuisson passera de 0 fr. 03 à 0 fr. 11 le kWh., la force motrice au compteur de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 et le chauffe-eau de nuit de 0 fr. 06 à 0 fr. 07.

L'augmentation est de l'ordre de 25 % pour les lampes à forfait.

Toutefois la location des compteurs pour l'éclairage, que l'on pensait introduire à nouveau, ne trouve pas grâce devant le législatif et à l'unanimité le Conseil décide de renoncer à cette recette qui profitera ainsi à l'ensemble des méne-Le courant lumière au compteur passera

qui profitera ainsi à l'ensemble des ména-ges subiéreux. Cela représente une dimi-nution de 8000 fr. en chiffre rond dans

nution de 8000 fr. en chiffre rond dans la Caisse communale.

Budget 1954. — M. Reymond, en ouvrant la discussion, rompt, au nom du groupe socialiste, une lance en faveur du taux d'impôt progressif et prie le Conseil communal de réfléchir à la chose. Cela amène une remarque de M. Charles Bonhôte qu'il faut faire attention avec les nouveaux impôts. Jusqu'à présent la Côte neuchâteloise avait un certain attrait pour les rentiers et retraités disattrait pour les rentiers et retraités dis-posant de modestes ressources, du fait précisément du taux d'impôt fixe et relativement bas. Dès le jour où nous nous alignerons sur les grandes villes, il est indiscutable qu'une certaine matière im-posable s'en ira ailleurs, d'où manque à

posable s'en ira ailleurs, d'où manque à gagner pour les communes qui auront ainsi imité les grands centres.

Puis l'on attaque les c'ifférents postes du budget en commençant par le fonds Fornachon qui laisse un boni présumé de 17,285 fr. 60.

Les prévisions en ce qui concern.

17.285 fr. 60.

Les prévisions en ce qui concerne l'usine à gaz sont moins bonnes que précédemment; on envisage un boni global de 12,365 fr. dont 7865 fr. profiteront à Peseux au prorata du gaz consommé, le reste allant à la commune de Corcelles-Cormondrèche. Cormondrèche

Le rapport de la commission de l'usine à gaz relève que cette entreprise est en pleine réorgasination et qu'il est difficile

de fournir des chiffres précis pour 1954.
Ce serà plutôt une anée d'expérience.
Pu's le législatif aborde chapitre après chapitre les différents postes de l'administration générale de la commune.
M. A. Maillardet signale la maladresse

VAL-DE-TRAVERS

Le froid

(c) Le froid a été vif dimanche au Val-

de-Travers où, au début de la matinée, le thermomètre est descendu à 12 degrés

et même par endroits à 15 degrés au-dessous de zéro. Après une matinée claire, la neige s'est remise à tomber dans l'après-midi.

Nombreux ont été les skieurs qui ont

profité de ce dernier week-end et de cette fin des fêtes de l'An pour se livrer

Augmentation

de la population (c) Le recensement qui vient d'être terminé, a fait constater que la population totale du d'strict était au 31 décembre 1953 de 14.345 habitants contre 14.246 habitant l'année dernière à la même épo-

que. L'augmentation est donc de 99 uni-tés:
La plus forte augmentation a été en-

registrée dans les communes de Couvet (+ 57 habitants), de Fleurier (+ 52) et des Verrières (+ 35), tandis que les plus

Noiraigue et aux Bayards, villages qui ont perdu chacun 17 habitants en une année. Du point de vue de l'origine, les Neu-châtelois représentent le 51,4 % de la po-pulation totale, les Suisses d'autres cam-tons le 42,8 % et les étrangers le 5,8 %.

FLEURIER

Une heureuse décision

(c) Nous apprenons que les démarches entreprises par le comité de la classe

d'horlogerie de la Société des fabricants de Fleurier et environs viennent d'être

couronnées de succès. En effet, le Conseil d'Etat a officiel-

bement reconnu cette classe qui pourra ainsi être subventionnée, ce qui lui per-

mettra de pouvoir mieux encore déve-

lopper son enseignement par l'ouverture d'un atelier de réglage.

LA COTE-AUX-FEES

Conseil général

(c) Celui-ci s'est réuni mardi 29 décembre sous la présidence de M. E. Burri, pré-

Cette séance était consacrée à l'étude

du budget 1954 élaboré par le Conseil communal. Ce budget se présente comme

suit: recettes 177,480 fr. 45, dépenses 176,842 fr.; boni présumé de 638 fr. 45, lequel ajouté aux amortissements accu-

Dans son rapport, la commission relève que le chapitre IV se présente sous un jour beaucoup moins favorable que pré-cédemment, ceci du fait de l'application

de la nouvelle loi d'assistance qui nous défavorise dans une très notable mesure relativement à la répartition des dépen-

ses d'assistance indivises.
Elle souligne aussi qu'au chapitre VI

le maintien nécessaire de la 4me classe

augmente les dépenses de ce chapitre, mais elle conclut toutefois en recommandant l'adoption de ce budget tel qu'il est présenté. C'est ce qui a lieu à l'unanimité

Avant de clore cette courte séance, M. John Plaget, président du Consell communal, adresse les vœux de fin d'année aux membres des conseils et remercie le Conseil général pour l'esprit

d'entente dont il a fait preuve durant cette année. De très gros crédits ont été votés, dit-fil : l'année qui va s'ouvrir en verra leur utilisation, ce qui donne à

penser que pour l'an prochain il y a du travail en perspective.

VALLÉE DE LA BROYE

une augmentation d'actif de

se sont

à leur sport favori.

d'une librairie-papeterie du chef-lieu, ayant publié dans son bulletin mensuel, une lettre critiquant les vins de Neuchâtel. Il laisse à chacun le soin d'en tirer les conclusions qui s'imposent, vu que Peseux est une commune viticole.

M. Luder désireratir que les horderaceux.

M. Luder désirerait que les bordereaux d'impôts communaux soient adressés plus tôt aux contribuables, mais ici l'administration communale n'est en rien responsable, les chiffres de taxation parvenant du

M. A. Bossert demande l'établissement d'un certain horaire pour le ramassage des ordures, ce qui sera probablement établi en février selon l'avis du directeur des travaux publics.

M. Ch. Bonhôte demande la création

M. Ch. Bonhôte demande la création d'un parc à autos soit au nord, soit au sud de l'ancien collège. Le stationnement au centre du village, du fait de la voie du tram, présente de gros inconvénients et le directeur de police espère donner satisfaction à l'interpellant en 1954.

Au chapitre de l'instruction publique, l'interpellant se plaint de la désespérante lenteur avec laquelle on agrandit le collège des Guches, remarque qui est partagée par l'ensemble des conseillers généraux. Il semble que l'architecte ait une grande part de responsabilité.

M. Claude Weber propose d'augmenter la solde des sapeurs-pomplers en portant l'heure de 1 fr. 50 à 2 fr. Comme c'est une question de règlement de police du feu le Conseil général vote à l'unanimité un préavis favorable en laissant le soin

un préavis favorable en laissant le s au Conseil communal d'examiner

Un point important est la question des honoraires des conseileers communaux. Ces derniers se retirent un instant, aussi on se plait à souligner la belle conscience et le dévouement apportés par chacun dans l'exercice de son mandat. Une indemnité fixe de 600 fr. sera allouée à chaque chef de dicastère, puis une allocation annuelle est fixée comme suit finances, services industriels, travaux publics et assistance, 1000 fr.; police, forêts et domaines, honoraires fixes portés à 700 fr. l'an. Les jetons de présence pour les séances sont portés de 2 fr. à 3 fr. et les vacations sont fixées à 12 fr. 50 pour la demi-journée et 25 fr. pour la journée entière. Un point important est la question des

Ces propositions sont celles de la com-

Ces propositions sont celles de la commission financière unanime.

M. Louis Borel, au chapitre des services industriels, propose d'envisager l'augmentation de la location des compteurs d'eau pour les gros immeubles locatifs, une taxe uniforme pour les bâtisses ne lui paraissant pas équitable.

Finalement, le budget est voté dans

Finalement, le budget est vote dans son ensemble. Du fait des modifications intervenues, les chiffres s'établissent comme suit : total des dépenses 1,145.787 fr. 75 ; total des recettes 1,041.752 fr. 85 ; déficit présumé : 104.034 fr. 90, montant dans lequel sont compris les amortissements pour un total de 100,456 fr. 92. La séance est levée après que le prési

dent eut adressé à chacun des vœux bien sincères pour l'an nouveau.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT Les Indiens ont commencé à «trier» eux-mêmes des

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

prisonniers anticommunistes

Le problème du rapatriement des pri-sonniers de guerre en Corée est soudai-nement revenu à l'ordre du jour, après la fin officielle du programme d'« explications » aux prisonniers réfractaires au rapatriement, lorsque le comman-dement indien de la zone neutre, où sont détenus les prisonniers jusqu'à leur libération, le 23 janvier prochain, a annoncé, vendredi, que 135 Chinois, qui s'étaient jusqu'à présent déclarés

anticommunistes, avaient décidé de ren-trer chez eux, en territoire communiste. Cette mesure a provoqué des protes-tations immédiates de la part de la Corée du sud, dont le ministre des affaires étrangères, M. Pyun Yung Tae, a annoncé que son gouvernement « devra prendre les mesures imposées par les circonstances ». Le ministre a rejeté sur les Indiens toute la responsabilité des incidents que la nouvelle situation pourrait causer.

Une initiative dangereuse

C'est sans en avoir avisé les alliés C'est sans en avoir avisé les alliés ni les communistes que les Indiens ont commencé à « trier» 4385 prisonniers anticommunistes chinois, dont la plupart avaient déjà rejeté le rapatriement pendant la période prévue pour les « explications » qui a pris fin le 23 décembre. Un porte-parole indien a précisé que d'autres « triages » auraient lieu samedi ou dimanche.

Vendredi, le commandement indien a annoncé qu'un des 22 prisonniers de guerre procommunistes américains avait

guerre procommunistes américains avait demandé à être rapatrié. Il s'agit du deuxième prisonnier de guerre améri-cain qui a changé d'avis durant sa dé-tention.

Protestation communiste

Le général Lee Sang Cho, représentant communiste de la commission d'armistice militaire, a déclaré, dans une lettre adressée à la commission de rapatriement des pations neutres, que la décision « de la commission neutre ou des forces de protection indiennes » de « trier » les prisonniers de guerre « est non seulement une violation de l'armistice, mais est également contraire au tice, mais est également contraire au rapport de la majorité des nations membres de la commission neutre ». On sait que l'Inde, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont affirmé dans leur rapport — que la Suisse et la Suède n'ont pas signé — que les prisonniers

anticommunistes détenus par les alliés n'ont pas été en mesure de prendre une décision en pleine liberté concer-nant leur rapatriement. Le général a dénoncé l'action des Indiens comme illégale et a spécifié que les Sino-Coréens ne pouvaient en aucun cas y consentir.

La réaction des Alliés

Interrogées mercredi matin sur l'opération de «triage» commencée par les gardes indiens du camp sud, les auto-rités militaires des Nations Unies ont déclaré qu'elles ne voyaient pas d'ob-jection à ce que les Indiens procèdent à l'interrogatoire individuel des prison-niers afin de leur donner la possibilité de décider de leur rapatriement.

Les clauses de l'accord n'ont pas été violées déclare le chef de la délégation indienne

TOKIO, 3 (A.F.P.). — Le lieutenant général Thimayya a répondu samedi, à la protestation communiste, datée du 31 décembre, contre le contrôle de la liste des prisonniers chinois. On annon-ce officiellement dimanche qu'il a op-posé un démenti aux accusations selon lesquelles les clauses de l'accord sur les prisonniers auraient été violées. Le gé-néral a souligné qu'au cours de ces opérations de contrôle de la liste des occupants du baraquement b, 135 prisonniers chinois avaient exprimé le dé-sir d'être rapatriés, probablement parce qu'ils se sentaient rassurés par la pré-sence d'un nombre de gardiens plus élevé que de coutume.

Après avoir mentionné des faits ana-

logues, le général Thimayya a déclaré : « Rien n'est plus éloigné de l'esprit des Indiens chargés de la garde des prison-niers que de substituer aux clauses de l'accord ces preténdues opérations de criblage ».

M. Laniel va se présenter devant l'Assemblée nationale française

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Prenant acte du refus du président de A République d'accepter sa démission, M. Joseph Laniel lui a adressé dimanche soir une nouvelle lettre dans laquelle II annonce son intention d'obtenir du parlèment un vote de confiance sur la politique générale du gouvence sur la politique générale du gouvence. sur la politique générale du gouvernement. « Je n'avais pas cru devoir attendre le

«Je n'avais pas cru devoir attendre le 17 janvier pour remettre ma démission parce que la France aurait risqué en cas de crise ministérielle ouverte à cette date de ne pas être représentée à la conférence de Berlin », écrit M. Laniel. Il n'a jamais été dans mes intentions de poser à nouveau au parlement les questions qui ont été traitées dans la débat qui a précédé la conférence des le débat qui a précédé la conférence des Bermudes. Le problème gouvernemental

pas pas là. En accord avec le président René Coty, vous me demandez instamment de continuer ma tâche avec le concours

du Conseil de la république ». « Je partage votre sentiment sur la nécessité d'une manifestation de confiance de la représentation nationale au regard de la politique générale du gouvernement, poursuit M. Joseph Laniel. C'est pourquoi je viens de demander au président de l'Assemblée nationale de bien vouloir convoquer le parlement en session extraordinaire le mercredi 6 janvier pour entendre une déclaration gouvernement. L'assemblée sera ainsi à même de se prononcer par un vote dont je tirerai les conséquences ».

Grâce à une étonnante découverte

Les aveugles pourront lire « photo-électriquement »

PARIS, 3 (A. F. P.). - Un appareil électrosensoriel permettant aux aveugle, de déceler les obstacles avait été présenté en septembre dernier à l'exposition d'automne où il avait fait sensation. Son inventeur, M. Saudemont Saint-

Quentin, a perfectionné l'appareil à tel point qu'au cours d'une récente expérience, un aveugle dépourvu de nerf optique a pu lire « photo-électriquement» les lettres de livres ou de journaux.

L'appareil, alimenté par une pile de poche de 4 volts, fonctionne comme un appareil photographique dont la plaque sensible serait remplacée par une « mosaïque électronique ».

L'objectif tient lieu en quelque sorte de la prunelle de l'œil, dont la mosaïque constitue la partie avant de la rétine.

Un écran plastique relié par un câble souple à la «camera» électronique agit comme la partie arrière de l'œil, celle qui, normalement, est en contact avec le nerf optique.

Placé sur la peau nue, cet écran confère à l'épiderme les propriétés d'une sorte de « rétine artificielle » sur laquelle vient se dessiner continuellement tout ce qui est observé par l'appareil.

Petites nouvelles suisses

* Le Conseil fédéral a décidé de mettre en vigueur le 1er janvier 1954, en même temps que les dispositions de caractère économique de la loi sur l'agriculture, l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 29 septembre 1953 concernant le lait, les pro-duits laitiers et les graisses comestibles (arrêté sur le statut du lait), à l'excep-Cotsaite pour essayer de récupérer !! tion toutefois des dispositions relatives à

Les Occidentaux ont élaboré un programme commun avant la conférence de Berlin

De source autorisée, on apprend que les puissances occidentales se sont ac-cordées sur une politique commune à l'égard de l'Union soviétique sur la base des principes suivants:

1. Le premier point à l'ordre du jour de la conférence de Berlin doit être la question de l'Allemagne. L'Allemagne doit être unifiée. De libres élections doivent avoir lieu sur l'ensemble du territoire. Un gouvernement central doit être établi sur la base des récultate de être établi sur la base des résultats de ces élections. Ce gouvernement central participera successivement à l'élaboration du traité de paix allemand. L'Al-lemagne ne doit pas être représentée à la conférence de Berlin.

2. Le traité de paix avec l'Autriche

doit être conclu sur la base du réta-blissement de la souveraineté de cet Etat. Les puissances occidentales sont prêtes à renoncer à leur proposition de conclure un traité abrégé puisque l'U.R. S.S. s'y oppose.

3. Des garanties de sécurité à l'U.R.

S.S. seront offertes par les puissances occidentales pour préserver tant l'U.R. S.S. que l'Allemagne de toute attaque réciproque. Pour éliminer les craintes de la Russie à l'égard d'un réarmement allemand les Occidentaux proposeront a la Russie soit la conclusion d'un système de pactes réciproques de non-agression soit une déclaration générale affirmant ce principe. L'offre de ces garanties dépendra néanmoins de la bonne volonté dont les Russes feront preuve pendant la conférence.

4. L'Ouest n'est actuellement pas disposé à s'engager pour une conférence à cinq avec la participation de la Chine communiste. Mais sa décision finale à ce sujet sera déterminée par les pro-grès réalisés dans le règlement du problème coréen au cas où une conférence politique aurait lieu en Corée. A cette conférence les puissances occidentales auront une première occasion de ren-contrer les représentants du régime de

5. Les puissances occidentales n'ont pas l'intention de renoncer à leur po-litique adoptée depuis plusieurs an-nées de consolidation de leur propre défense. Elles maintiendront en partsculier leurs engagements dans le cadre de l'O.T.A.N. et poursuivront leur poli-tique en faveur de la création de la C.E.D. et de l'intégration européenne, toutes ces mesures étant considérées comme purement défensives.

Les souhaits de M. Malenkov

La réduction de l'armement »La démarche la plus importante dans les intérêts de la paix en 1954 serait la conclusion d'un accord entre

serait la conclusion d'un accord entre les nations intéressées dans lequel les Etats signataires affirmeraient solennellement et inconditionnellement qu'ils renoncent à un recours aux armes à destruction massive, comme les bombes atomiques, bombes à hydrogène, etc. Un tel accord faciliterait une entente à propose de l'interdiction tetals des armes pos de l'interdiction totale des armes atomiques et l'établissement d'un con-trôle international de l'énergie atomique à des fins belliqueuses.

» Le gouvernement soviétique estime a conclu le premier ministre russe, qu'il serait nécessaire de conclure en même temps un accord sur une réduction substantielle de tous les autres types d'ar-mement et des forces armées sur pied. La réalisation de tels accords ne dimi-nuerait pas seulement les dépenses des Etats pour les besoins militaires, mais améliorerait en même temps la situation économique des populations.»

Moins d'austérité à Moscou

Dans les rues de Moscou, la popula-tion de la capitale soviétique a fêté un Nouvel-An moins austère que tous les autres qui ont suivi la deuxième guerre

mondiale. Les observateurs occidentaux ont pu constater la présence d'articles qui avaient depuis longtemps disparu des magasins, bien que la presse soviétique ait prononcé récemment certaines criti-ques quant à la quantité et la qualité de ces produits.

La réaction de Washington

Un porte-parole du Département d'Etat a commenté les paroles pacifiques du premier ministre soviétique, M. Malenkov, dans une interview accordée à un journaliste américain.

« Les Etats-Unis, a affirmé le porte-parole, accueillent avec plaisir le désir exprimé par le gouvernement soviétique de voir s'améliorer les relations réciproques. La proposition du président Eisenhower faite à l'O. N. U., qui a frappé l'imagination du monde entier, a abouti à un accord sur un échange d'opinions sur les questions atomiques. La pro-chaine conférence de Berlin fournira une occasion pour unifier l'Allemagne et libé-rer l'Autriche.

Le gouvernement soviétique peut, s'il le veut, rendre possible une conférence politique coréenne et également mettre un terme à l'agression contre les Etats associés de l'Indochine. Les Etats-Unis leurs amis attendront avec intérêt la réalisation pratique des dernières assertions soviétiques.»

Disparu depuis plusieurs jours

L'avion militaire français « Nord - 2501 » s'est écrasé dans les Pyrénées

Il n'y aurait aucun survivant

PERPIGNAN, 3 (A.F.P.). Un appareil français a repéré, dimanche matin, l'épave du « Nord-2501 », près du villagé espagnol de Setcasas, à 2 km. au sud du col d'El Pal, sur les flancs du pic Costabonne, haut de 2464 m.

Il n'a observé aucun signe de vie autour de l'oppareil qui s'est exest en trais

tour de l'appareil qui s'est cæssé en trois morceaux. Le pilote qui a trouvé le « Nord-2501 » a pu survoler à basse alti-tude les débris. Il a distingué les cocardes tricolores et de larges taches brunes tout autour de l'avion.

Brillantes perspectives pour le marché américain

WASHINGTON, 3 (Reuter). — Dans un rapport de fin d'année, M. Weeks, ministre du commerce des Etats-Unis, déclare que 1954 pourrait être une des meilleures années de l'histoire écono-mique des Etats-Unis, bien que l'on ne puisse plus espérer, moralement, attein-dre le record de prospérité de l'an dernier. Il ajoute que les Etats-Unis con-naissent cependant actuellement une période sans précédents dans le domaine économique. Le pays est plus fort et plus productif que jamais. Sans doute, des difficultés pourraient surgir en 1954, mais le gouvernement américain est sur ses gardes et pourrait agir promptement en cas de nécessité.

promptement en cas de necessité.

M. Weeks estime que 1954 commence sous de brillantes perspectives, tant pour le marché du travail que pour l'activité des affaires.

Personne, ajoute-t-il, ne peut douter d'un avenir heureux pour les Etats-Unis. en considérant la force intérieure de ce pays telle qu'elle se manifeste dans ses ressources naturelles, son essor industriel, l'accroissement de sa population et l'esprit qui l'inspire. l'esprit qui l'inspire

Le bilan de 1953 Le ministre fait ainsi le bilan de

Pendant le premier semestre, la mar-che des affaires s'est accélérée trop rapi-dement pour pouvoir conserver indéfini-ment cette avance. Pendant le deuxième semestre, certains secteurs n'ont pas at-teint les maximums de production enre-gistrés auparavant. Au cours du dernier

gistrés auparavant. Au cours du dernier trimestre, le niveau de la production a dépassé celui de la période correspondante de 1952. La production d'ensemble des Etats-Unis en 1953 peut être évaluée à 367 milliards de dollars, soit 5 % de plus qu'en 1952. Le revenu des personnes physiques se chiffre par 284 milliards de dollars, soit également 5 % de plus qu'en 1952. Le nombre des ouvriers et employés civils a été de 61 millions. Il a donc été plus élevé que jamais, tandis que celui des chômeurs a été en moyenne de 1.500.000, total inférieur à celui des années passées, sauf férieur à celui des années passées, sauf celles du temps de guerre.

EN ESPAGNE, un avion militaire a fait une chute près d'Albacète. Ses huit occupants ont été tués.

Inauguration de la télévision italienne

MILAN, 3 (A.F.P.). - Les studios de la télévision italienne ont été inaugurés officiellement à Milan, après une pério-de d'essai de vingt mois.

Le préfet de Milan, les autorités mu-nicipales, M. Passante, directeur général de la télévision italienne, ainsi que tous les techniciens qui ont contribué à cette réalisation, assistaient à la cérémonie inaugurale. Mgr Leone, représentant du cardinal Schuster, archevèque de Milan, a béni le principal studio, de 21 m. sur 30 m., un des plus grands d'Europe.

Des cérémonies inaugurales ont égale-ment eu lieu dans les studios de Turin et de Rome, marquant ainsi la naissance officielle de la télévision italien-

La grève des postiers continue en France

PARIS, 3 (A.F.P.). — Dans un communiqué publié samedi soir, la Fédération nationale des syndicats autonomes des P.T.T. fait savoir que, « se conmes des P.11. Tan savoir que, « se con-formant à la volonté exprimée par les grévistes au cours des réunions qui se sont tenues dans les gares le 2 janvier au soir, elle maintient l'ordre de grève donné au personnel des bureaux gares et des services ambulants ».

A TRIESTE, le gouvernement militai-re allié a décidé de retirer la conces-sion pour l'importation de cigarettes

EN FRANCE, pour protester contre la situation des vignerons, les maires adjoints et conseillers municipaux de 61 communes de l'Aude ont envoyé leur lettre de démission à la préfecture.

Le docteur Albert Schweitzer, prix
Nobel de la paix, a été proclamé bourgeois d'honneur de Colmar-Muenster.

Le même honneur a été réservé au
scherpa Tensing par la commune de
Chamonir.

Chamonix. EN ITALIE, trois scouts étaient morts

de froid au cours d'un camp dans le val Formazza. Une des victimes était

tessinoise.

Un front anticommuniste est propose par M. Achille Lauro, maire de Naples, président du parti monarchiste, à "M. de Gasperi, secrétaire du parti démocrate-chrétien, ancien président du conseil

AU JAPON, une bousculade s'est produite devant le palais impérial de Tokio à l'occasion de l'hommage du Nouvel-An à l'empereur. On compte 19 morts et 60 blessés.

A la suite de ces incidents, le chef de la police de la cour impériale a dé-missionné. EN AZERBAIDJAN SOVIÉTIQUE, le gouvernement a été remanié pour la troisième fois en six mois.

STUDIO

Le retour de Don CAMILLO

Location ouverte tous les jours

de 14 à 17 h. 30

PAYERNE Incendie dans un garage

Samedi après-midi, M. Willy Wingeier voyageur, s'était rendu au garage de son employeur situé à la rue du Pave-

ment.

M. Wingeier voulut mettre en marche une des deux voitures stationnées dans le garage. Un retour de flamme se produisit et les deux voitures prirent feu-La police intervint tout d'abord avec une pompe à mousse, puis il fablut aler-ter le premier échelon des sapeurs-pompiers. Les voitures sont détruites et M. Wingeier a été brûlé aux mains.

Les dégâts s'élèvent à environ un million de francs

s.A. Ces baraquements etalent construits près de la station inférieure du téléférique pour les chantiers dits «P3» et «P4», à environ 200 mètres de distance de l'hôtel Mont-Collon. Pendant les fêtes, la plupart des ouvriers des chantiers se trouvaient en congé, ce qui a rendu difficiles les travaux de sauvetage, qui furent compliquée par les vetage, qui furent compliqués

Ce n'est pas tant la surface des baraquements que la valeur de leur con-tenu qui fait de cet incendie une véri-table catastrophe.

Le magasin à vivres contenait en effet un stock de provisions pour tout l'hiver et pour tous les chantiers. Il y avait là des conserves, des vins, des liqueurs, des fromages, des denrées alimentaires en sacs, des cigarettes, etc., en grosses quantités. Tout a été détruit. Le dépôt des pièces électriques contenait tout ce qui concerne l'équipement des chantiers pour l'éclairage, le chauffage, les mo-teurs, etc. Quant au dépôt de matériel, il abritait des machines, des moteurs, des pièces d'habillement, des cordes. Là étaient notamment en dépôt des

Il est difficile de se faire une idée exacte des dommages, mais le chiffre d'un million correspond de près à la réalité. En plus des vivres et du ma-tériel anéanti, il faut compter sur les difficultés de reconstituer un tel stock

Ce sinistre retarde considérablement l'avancement des travaux sur les chan-tiers et se solde par de très lourdes

pour empoisonnement et tentative d'em-poisonnement. en décembre 1949 qui fut écarté par la Cour de cassation en mars de l'année suivante. Un nouveau recours déposé en décembre 1952 et qui se basait sur des données nouvelles au point de vue toxi-cologique, donna lieu à une ordonnance de la Cour de cassation en juin 1953, sans qu'elle se prononce sur le fond, de procéder à une information complémen-

juge d'instruction, lequel voulait entendre certains témoins, comme le prési-dent des assises, qui avaient condamné la prévenue en décembre 1946, que le défenseur de Maria Popesco déposa un recours au début du mois de décembre. Le procureur général demandait le re-fus de celui-ci et posait la question de compétence de la Chambre d'accusation

La condamnée assistait à l'audience.

LA VIE NATIONALE

A AROLLA

Le feu détruit des dépôts de la Grande-Dixence

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, un incendie a éclaté à Arolla (Val d'Hérens), détruisant complètement deux grands baraquements servant de maga-sins généraux pour les divers chantiers de l'entreprise de la Grande-Dixence S.A. Ces baraquements étaient construits

que toutes les conduites d'eau étaient gelées.

pièces mécaniques américaines quasi introuvables actuellement.

en plein hiver.

Le recours dans l'affaire Popesco écarté. — GENÈVE, 3 Popesco écarté. — GENÈVE, 3 La chambre d'accusation a rendu, mer-credi matin, son ordonnance dans le nouveau recours introduit par Me Brunsohvig, de Berne, défenseur de Maria Campeanu, divorcée Popesco, con-damnée en décembre 1946 par la Cour d'assises de Genève à la réclusion à vie,

Un premier recours avait été déposé

Le doven des juges d'instruction dési-gna le juge Dunand pour donner suite à cette décision. C'est contre la demande d'enquête du

competence de la Chambre d'accusation en la matière. Celle-ci s'est reconnue compétente, mais elle a écarté le recours présenté, la Cour de cassation ayant, en juin dernier, laissé toute latitude au juge d'instruction en ce qui concerne les témoins et les experts à entendre. entendre.

Une collision d'autos françaises près de Versoix

Deux morts, des blessés GENÈVE, 3. — Au début de l'après-midi de dimanche, à l'entrée de Versoix, côté Genève, une grosse voiture lyon-naise qui roulait à vive allure, a été déportée et est venue se jeter avec vio-lence contre une autre voiture française, plus petite que la première et qui rou-lait en direction de Genève.

Sous la violence du choc, les deux automobiles se renversèrent sur le côté. On s'empressa aussitôt à dégager de la petite voiture le conducteur, M. Raoul Perrier, 59 ans, Français, propriétaire cultivateur, domicilié à Velines (Dordo-Gravement blessé à la tête, au thorax

et aux jambes, le malheureux avait été tué sur le coup. Sa femme, Mme Julia Perrier, l'unique passagère de cette voiture, est décédée en arrivant à la poli-Quant aux passagers de la grosse voiture, ils ont dû recevoir des soins. Il s'agit de M. Pierre Mechain, ingénieur à Lyon, qui est blessé au visage et à la tête. Il a été entendu par l'officier de police qui l'a inculpé de double homi-

cide par négligence, de n'avoir pas été maître de sa voiture et d'inobservation des règlements. Il a été écroué à la prison de Saint-Antoine.

Sa femme, Mme Colette Mechain, soufsa temme, mme Colette Mecnain, sour-fre d'une forte commotion cérébrale et d'une plaie à la tête. Les deux autres blessés sont MM. Jacques Grenier, gé-rant de société, de Nice, blessé à la tête, et Mlle Gilberte Delaude, de Nice éga-lement, blessée à une jambe et à une main. Ils ont reçu des soins à la poli-clinique. Les deux voitures sont hors

d'usage. Le Conseil fédéral et le problème

de l'information officielle BERNE, 3. — Le 16 septembre 1952, le conseiller national Egger (rad.) Berne, rédacteur en chef du «Bund», soullevait, par voie de question écrite, le problème de l'information de l'opinion publication de l'opinion publication. blique par les autorités fédérales. Il for-mulait quelques suggestions visant à combler les lacunes et à améliorer les conditions de l'information officielle. Le Conseil fédéral, répondant à cette

question écrite, s'exprime comme suit : La remise d'avant-projets d'actes lé-gislatifs ou d'ordonnances aux cantons et à des organismes n'appartenant pas à l'administration que peuvent y avoir inté-rêt, est devenue habituelle; elle est mê-me prescrite lorsqu'il s'agit de disposi-tions destinées à assurer l'exécution des articles d'ordre économique de la consti-tution. Là où aucune raison sérieuse ne s'oppose à une publication, il y aura lieu, en règle générale d'informer la presse, en lui remettant en même temps des exem-plaires, avec l'assentiment du Conseil fé-déral

2. Le Consed fédéral estime que la presse doit aussi être renseignée sur les affaires importantes dans le domaine de la politique extérieure, de l'armée et dans les questions de représentation. pour autant que cela est compatible avec les circonstances et l'intérêt du pays. Le soin de décider quelles informa-tions doivent être publiées appartient au département compétent ou au Conseil

3. Les représentants de la presse suisse et en particulier les journalistes accrédi-tés au palais fédéral reçoivent déjà, dans différents cas, des informations sur les problèmes en relation avec des tensions internationales et intéressant la situa-tion de la Suisse. Le Conseil fédéral examinera si et comment il pourrait, pour faire plus, renseigner confidentiellement la presse suisse sur la façon dont les au-torités jugent la situation internationale et militaire.

Ce soir: FERMÉ

JANVIER

Nouvel an

Geneviève

Trois Rois

Apollinaire

Guillaume

Abel

Tite

Siméon

Lucien

Julien

Hygin

Satyre

Hilaire

Félix

Maur

Marcel

Antoine

Pierre

Sulpice

Fabien

Agnès

Vincent

Raymond

Timothée

Cv. Paul

Polycarpe

Charlem.

Martine

Marcelle

Thiébaud

Visitation

Anatole

Udalric

Goar

Guillebaud

Procope

Sept frères

Marcienne

Bonaventure

Marguerite

Rainelde

Alexis

Camille

Arsène

Praxède

Christine

acques

Pantaléon

Nazaire

Donatille

Calimère

Anne

Marie-Mad.

Apollinaire C

Zénon

Léonce

Henri

Constance

Jean Chrys. C

1 Vendredi

Samedi

4 Lundi

5 Mardi

6 Mercredi

8 Vendredi

10 Dimanche

Jeudi

9 Samedi

11 Lundi

12 Mardi

14 Jeudi

16 Samedi

18 Lundi

19 Mardi

21 Jeudi

20 Mercredi

23 Samedi

25 Lundi

26 Mardi

28 Jeudi

30 Samedi

1 Jeudi

3 Samedi

5 Lundi

6 Mardi

8 Ieudi 9 Vendredi

10 Samedi

12 Lundi

13 Mard

15 Jeudi

11 Dimanche

14 Mercredi

16 Vendredi

18 Dimanche

17 Samedi

19 Lundi

20 Mardi

21 Mercredi

Jeudi

23 Vendredi

25 Dimanche

24 Samedi

26 Lundi

27 Mardi

29 Jeudi

28 Mercredi

31 Samedi

Vendredi

7 Mercredi

2 Vendredi

4 Dimanche

27 Mercredi

Vendredi

SE JUILLET

31 Dimanche

24 Dimanche

Vendredi

13 Mercredi

Vendredi

17 Dimanche

3 Dimanche

☎ FÉVRIER ×

Brigitte

Blaise

Agathe

Hélène

Salomon

Apolline

Séverin

Damien

onas

Valentin

Faustin

Sylvain

Siméon

Boniface

Eucher

Eléonore

Matthieu

Victor

Léandre

Romain

AOUT

Nestor

Pierre

osué

Julienne

3

C

mp

Fête nationale

Transfigur. I

Alphonse

Dominique

Etienne

Oswald

Gaëtan

Cyriaque

Romain

Laurent

Suzanne

Eusèbe

Roch

Hippolyte

Assomption

Carloman

Hélène

Donat

Bernard

Sidonie

Louis

Jeanne-Fr. C

Symphorien

Barthélemy

Zéphyrin

Augustin

Benjamin

Raymond

Déc. de J.-B.

Césaire

Claire

Scholastique

Dorothée

Chandeleur

Véronique

1 Lundi

2 Mardi

4 Jeudi

3 Mercredi

5 Vendredi

7 Dimanche

6 Samedi

8 Lundi

9 Mardi

11 Jeudi

10 Mercredi

12 Vendredi

14 Dimanche

17 Mercredi

19 Vendredi

21 Dimanche

24 Mercredi

26 Vendredi

28 Dimanche

1 Dimanche

2 Lundi

3 Mardi

5 Jeudi

4 Mercredi

6 Vendredi

8 Dimanche

7 Samedi

9 Lundi

10 Mardi

12 Jeudi

11 Mercredi

13 Vendredi

15 Dimanche

14 Samedi

16 Lundi

17 Mardi

19 Jeudi

21 Samedi

23 Lundi

24 Mardi

26 Jeudi

25 Mercredi

27 Vendredi

29 Dimanche

28 Samedi

30 Lundi

31 Mardi

18 Mercredi

20 Vendredi

22 Dimanche

27 Samedi

200

20 Samedi

22 Lundi

23 Mardi

25 Jeudi

13 Samedi

15 Lundi

16 Mardi

18 Jeudi

AVRIL

Hugues

Eugène

Isidore

Martial

Célestin

Denis

Jules

lustin

Lambert

Olympiade

Rodolphe

Pâques

Parfait

Sulpice

Soter

Marc

Vital

Remi

Léger

Gilbert

François

Placide

Bruno

Ludith

Pélagie

Denis

Géréon

Firmin

Edouard

Calixte

Thérèse

Hedwige

Aguilin

Caprais

Ursule

Cordule

Séverin

Salomé

Crépin

Evariste

Adeline

Narcisse

Simon

Lucain

Quentin

Gall

Maximilien 3

Robert

Sigismond

Amélie

Anastase

Anselme

Georges

Alexandre

V endredi-Sain

Procore

Ezéchiel

Rameaux

Sixte

Nisier

1 Jeudi

2 Vendredi

4 Dimanche

3 Samedi

5 Lundi

6 Mardi

8 Jeudi

10 Samedi

12 Lundi

13 Mardi

15 Jeudi

14 Mercredi

16 Vendredi

18 Dimanche

17 Samedi

19 Lundi

20 Mardi

22 Jeudi

21 Mercredi

23 Vendredi

25 Dimanche

24 Samedi

26 Lundi

27 Mardi

29 Jeudi

28 Mercredi

30 Vendredi

1 Vendredi

3 Dimanche

2 Samedi

4 Lundi

5 Mardi

7 Jeudi

11 Lundi

12 Mardi

14 Jeudi

6 Mercredi

8 Vendredi

10 Dimanche

13 Mercredi

15 Vendredi

17 Dimanche

16 Samedi

18 Lundi

19 Mardi

21 Jeudi

20 Mercredi

22 Vendredi

24 Dimanche

27 Mercredi

29 Vendredi

31 Dimanche

23 Samedi

25 Lundi

26 Mardi

28 Jeudi

30 Samedi

9 Samedi

3

3

CTOBRE

11 Dimanche

7 Mercredi

Vendredi

8

0

AR.

1 Samedi

3 Lundi

6 Jeudi

8 Samedi

10 Lundi

11 Mardi

13 Jeudi

4 Mardi

5 Mercredi

7 Vendredi

9 Dimanche

12 Mercredi

14 Vendredi

16 Dimanche

19 Mercredi

20 Jeudi 21 Vendredi

23 Dimanche

26 Mercredi

28 Vendredi

30 Dimanche

NOVEMBRE 1

29 Samedi

31 Lundi

1 Lundi

2 Mardi

4 Jeudi

3 Mercredi

5 Vendredi

7 Dimanche

6 Samedi

8 Lundi

9 Mardi

11 Jeudi

10 Mercredi

12 Vendredi

14 Dimanche

13 Samedi

15 Lundi

16 Mardi

18 Jeudi

17 Mercredi

19 Vendredi

21 Dimanche

24 Mercredi

26 Vendredi

28 Dimanche

27 Samedi

29 Lundi

30 Mardi

20 Samedi

22 Lundi

23 Mardi

25 Jeudi

22 Samedi

24 Lundi

25 Mardi

27 Jeudi

15 Samedi

17 Lundi

18 Mardi

2 Dimanche

MAI

Jacques

Ste-Croix

Héliodore

Epimaque

Mamert

Pancrace

Servais

Boniface

Sophie

Pérégrin

Pascal

Théodote

Bernardin

Constant

Iulie

Didier

Jeanne

Urbain

Philippe

Ascension

Germain

Maximin

Ferdinand

Pétronille

La Toussaint

Les Trépassés

Hubert

Charles

Zacharie

Léonard

Achille

Godefroy

Théodore

Triphon

Martin

Didace

Frédéric

Léopold

Othmar

Odon

Cécile

Clément

Conrad

lérémie

Sosthène

Saturnin

Grégoire

Elisabeth

Edmond

Prés. N.-D.

Chrysogone

Catherine

Imier

X

Prudentienne

Stanislas

Michel

Béat

Florian

Pie V

Athanase @

I

34

1 Mardi

3 Jeudi

2 Mercredi

4 Vendredi

6 Dimanche

5 Samedi

7 Lundi

8 Mardi

10 Jeudi

9 Mercredi

11 Vendredi

13 Dimanche

12 Samedi

14 Lundi

15 Mardi

17 Jeudi

21 Lundi

22 Mardi

24 Jeudi

23 Mercredi

25 Vendredi

27 Dimanche

26 Samedi

28 Lundi

29 Mardi

30 Mercredi

1 Mercredi

3 Vendredi

5 Dimanche

4 Samedi

6 Lundi

7 Mardi

9 Jeudi

8 Mercredi

10 Vendredi

11 Samedi

13 Lundi

14 Mardi

16 Jeudi

20 Lundi

21 Mardi

23 Jeudi

27 Lundi

28 Mardi

30 Jeudi

29 Mercredi

31 Vendredi

22 Mercredi

24 Vendredi 25 Samedi

26 Dimanche Etienne

15 Mercredi

17 Vendredi

19 Dimanche

18 Samedi

2 Jeudi

DÉCEMBRE

16 Mercredi

18 Vendredi

20 Dimanche

19 Samedi

JUIN

69

0

Nicodème @

Marcelin

Erasme

Saturnin

Boniface

Pentecôte

Norbert

Médard

Félicien

Landry

Barnabé

Basilide

Antoine

Basile

Guy

Aurélien

Fête-Dieu

Amand

Gervais

Silvère

Alban

Paulin

Prosper

Irénée

Eloi

Bibiane

Cassien

Barbe

Sabbas

Nicolas

Valérie

Eulalie

Lucie

Nicaise

Abram

Lazare

Gratien

Philogone

Thomas

Flavien

Noël

lean

Innocents

Trophime

David

Sylvestre

Dagobert

Adam, Eve

Némèse

Adélaïde

12 Dimanche | Epimaque

Damase

Ambroise

Conception

9

Agrippine C

Jean-Baptiste

Jean et Paul

7 Dormeurs

Pierre, Paul

Comm. Paul

CALENDRIER POUR 1954

MARS

1 Lundi

2 Mardi

4 Jeudi

3 Mercredi

5 Vendredi

7 Dimanche

6 Samedi

8 Lundi

9 Mardi

11 Jeudi

10 Mercredi

12 Vendredi

14 Dimanche

17 Mercredi

19 Vendredi

21 Dimanche

20 Samedi

22 Lundi

23 Mardi

25 Jeudi

24 Mercredi

26 Vendredi

28 Dimanche

27 Samedi

29 Lundi

30 Mardi

31 Mercredi

1 Mercredi

3 Vendredi

5 Dimanche

8 Mercredi

10 Vendredi

12 Dimanche

11 Samedi

13 Lundi

14 Mardi

16 Jeudi

20 Lundi

21 Mardi

23 Jeudi

15 Mercredi

17 Vendredi

19 Dimanche

22 Mercredi

24 Vendredi

26 Dimanche

25 Samedi

27 Lundi

28 Mardi

30 Jeudi

29 Mercredi

18 Samedi

4 Samedi

6 Lundi

7 Mardi

9 Jeudi

2 Jeudi

₩ SEPTEMBRE

13 Samedi

15 Lundi

16 Mardi

18 Jeudi

Fête neuchât.

Mardi gras

Adrien

Eusèbe

Fridolin

Thomas

Françoise

Euloge

Grégoire

Nicéphore

Mathilde

Longin

Héribert

Gertrude

Gabriel

Joseph

Benoît

Nicon

Rupert

Gontran

Eustase

Balbine

Gilles

Just

Mansuet

Rosalie

Romule

Magne

Cloud

Gorgon

Félix

Emilien

Maurille

Ex. ste Cr.

Porphyre

Corneille

Lambert

leûne féd

Eustache

Matthieu

Maurice

Gérard

Principe

Justine

Côme

Michel

Jérôme

Venceslas

Ferréol

Pulchérie

Nativ. N.-D.

Quirin

Wulfran

Bienvenu

Mi-Carême

Emmanuel

Annonciation

40 Martyrs

Rose

Les Cendres

0

CANTON DE NEUCHÂTEL

Foires et Marchés au bétail du premier semestre 1954

Le Locle 12 La Chaux-de-Fonds 20 FÉVRIER Fenin, Vilars, Saules 22 Le Landeron 15 Lignières 8 Le Locle

Le Landeron 18

La Chaux-de-Fonds 17 MARS La Chaux-de-Fonds 17 Fontaines 8 Le Landeron 15

Lignières 24

Le Locle 9

Saint-Blaise 1 AVRIL Cernier 19 La Chaux-de-Fonds 21 Coffrane 26 Couvet 5 Le Landeron . . . 12 La Sagne 14 Le Locle 13 Travers 21 (Marchandises seule-

MAI Les Bayards 3

Boudevilliers 24 Dombresson 17 La Chaux-de-Fonds 19 Les Hauts-Geneveys 4 Le Landeron Lignières 17 Le Locle 11 Les Ponts-de-Martel 18 Saint-Blaise 10 Les Verrières 19 Couvet 31

JUIN La Brévine 30 La Chaux-de-Fonds 16 Le Landeron . . . 21 Le Locle 8 Travers 16 (Marchandises seule-

ment) Les Verrières 15

L'administration des postes émet des cartes postales au prix de 10 c. l'une pour la Suisse et de 25 c. pour tous les autres pays du monde. Les cartes postales avec réponse payée coûtent c. pour l'intérieur de la Suisse et 50 c. pour

Journaux, imprimés, etc.

sans égard à la distance à parcourir, mais affran-chis : jusqu'à 50 grammes inclusivement, pour la

Au-delà de 250 et jusqu'à 500 grammes, 15 c. Au-delà de 250 et jusqu'à 1000 grammes (poids

raximum), 25 c.

Pour l'Union postale, la taxe des imprimés et papiers d'affaires est de 10 c. par 50 grammes (poids maximum 3 kg.), mais au minimum 40 c. pour les papiers d'affaires.

Il existe une taxe réduite de 5 c. par 50 grammes papiers d'affaires.

mes pour expédition de livres, brochures, papiers de musique, journaux, écrits périodiques et cartes géographiques. Se renseigner dans les bureaux de

Les imprimés, échantillons et papiers d'affaires doivent être entièrement affranchis.

Les imprimés et papiers d'affaires doivent être placés sous bande ou enveloppe ouverte afin de pouvoir être vérifiés, cas échéant, et ne doivent renfermer aucune communication ayant le carac-tère de correspondance actuelle et personnelle.

tions suivantes:

Les articles de messagerie (objets de poids et

Il est perçu une surtaxe de 30 c. pour les colis non affranchis. c) D'après leur valeur:

jusqu'à 300 fr. 20 c.; de 300 à 500 fr., 30 c.;

en sus, par 500 fr. ou fraction de 500 fr., 10 c. Déclaration de valeur illimitée.

Les colis de plus de 50 kg. sont exclus du transport par la moste.

Remboursements

Taxe (en sus de l'affranchissement de l'objet) pour des montants jusqu'à 5 fr., 15 c.; de 5 fr. à 20 fr., 20 c.; de 20 fr. à 30 fr., 30 c.; de 30 fr. à 40 fr., 40 c.; de 40 fr. à 50 fr., 50 c.; de 50 fr. à 60 fr., 60 c.; de 60 fr. à 70 fr., 70 c.; de 70 fr. à 80 fr., 80 c.; de 30 fr. à 90 fr., 90 c.; de 90 fr. à 100 fr., 1 fr.; en sus par 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 1000 fr., 20 c.; de plus de 1000 fr. jusqu'à 2000 fr., 3 fr. L'envoi doit être affranchi. Le consignataire a toutefois la faculté d'ajouter à la somme prise en remboursement la valeur des taxes qu'il doit payer pour affranchir l'envoi. L'envol doit toujours porter le nom et l'adresse de l'expéditeur. — Les remboursements pour l'étranger peuvent être pris sur objets de Taxe (en sus de l'affranchissement de l'objet) pour l'étranger peuvent être pris sur objets de messagerie et sur lettres chargées pour quelques pays et généralement jusqu'au montant de 1000 francs. Pour les taxes, se renseigner dans les bu-

Mandats

Les bureaux et dépôts de poste reçoivent les versements au comptant qui leur sont faits pour le compte d'un destinataire auquel un bureau ou dépôt suisse en paiera le montant. Le maximum des mandats est de 10,000 fr. La

taxe d'un mandat pour l'intérieur de la Suisse est de: jusqu'à 20 fr., 20 c.; de 20 à 100 fr., 30 c.; puis, par 100 fr. ou fraction de 100 fr. en plus, jusqu'à 500 fr., 10 c.; puis pour chaque 500 fr. ou fraction de 500 fr. en plus, 10 c.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Foires et Marchés au bétail

du second semestre 1954

JUILLET Le Landeron 19 Le Locle 13 La Chaux-de-Fonds 21

La Chaux-de-Fonds 18 Le Landeron 16 Lignières 2

AOUT

Le Locle 10 SEPTEMBRE

Les Bayards 20 La Brévine 15 La Chaux-de-Fonds 15 La Côte-aux-Fées . 27 Fontaines 13 Les Hauts-Geneveys 16 Le Landeron 20 Le Locle 14 Les Ponts-de-Martel 21 Saint-Blaise 13 Les Verrières 21

OCTOBRE

Cernier 11 La Chaux-de-Fonds 20 C'ouvet 4 Le Landeron ... 18 La Sagne 13 Le Locle 12 Les Ponts-de-Martel 25 Les Verrières 12

NOVEMBRE

La Chaux-de-Fonds 17 Couvet 10 Le Landeron 15 Le Locle 9 Travers 3 (Marchandises seule-

DÉCEMBRE Le Landeron 20

Le Locle 14 La Chaux-de-Fonds 15

LA BREVINE 3 septembre Marché-concours de bétail de rente

EXTRAIT DU TARIF POSTAL

Lettres

Sauf pour les localités comprises dans un rayon de dix kilomètres, établi à vol d'oiseau dès le bureau expéditeur à l'intérieur de la Suisse, la taxe d'une lettre, d'un pli ou d'un petit paquet, en tant que ces envois ne portent aucune indication de valeur et ne sont pas recommandés, est fixée comme suit: comme suit: Lettres affranchies: 20 c. jusqu'à 250 grammes

inclusivement. Lettres non affranchies : 40 c. jusqu'à 250 grammes inclusivement.

Taxe exceptionnelle dite locale pour le rayon de

dix kilomètres: lettres et petits paquets affran-chis, 10 c., non affranchis, 20 c., jusqu'à 250 grammes inclusivement. Au-delà de 250 grammes jusqu'à 1000 grammes: 30 c. Envois par exprès jusqu'à 1 kg. 80 c. en plus de la taxe ordinaire. Les envois de la poste aux lettres peuvent être recommandés moyennant une taxe de 20 c. dans le service interne et de 40 c. dans le service international.

Jusqu'à 20 grammes, l'affranchissement d'une lettre à destination de l'étranger coûte 40 c.; pour chaque 20 grammes en plus, 25 c. Dans le rayon limitrophe avec l'Allemagne, l'Autriche et la France, c'est-à-dire dans un rayon de 30 kilomètres en ligne directe de bureau à bureau, la taxe est de 25 c. jusqu'à 20 grammes et 25 c. par 20 grammes en sus.

Cartes postales

Dans le même rayon limitrophe que pour les lettres, les cartes pour l'étranger coûtent 15 c. la carte simple et 30 c. la carte avec réponse payée.

Au-delà de 50 et jusqu'à 250 grammes inclu-

Echantillons

Les échantillons de marchandises sans valeur déclarée et sans valeur appréciable qui ne ren-ferment aucune correspondance et sont consignés ouverts de manière à permettre la vérification de leur contenu sont expédiés dans l'intérieur de la Suisse moyennant affranchissement aux condi-

Jusqu'au poids de 250 grammes, 10 c. Au-delà de 250 grammes jusqu'à 500 grammes, 20 c. Les envois de plus de 500 grammes sont passi-Les envois de plus de 500 grammes sont passi-bles de la taxe des petits paquets ou de la mes-sagerie. Pour l'Union postale, la taxe des échan-tillons est de 10 c. par 50 gr. (minimum 20 c.). Limite de poids 500 grammes.

Messagerie

Les articles de messagerie (objets de poids et valeurs) sont taxés:

a) Envois jusqu'à 15 kg., taxe d'après le poids: jusqu'à 250 gr., 30 c., au-delà de 250 gr. jusqu'à 1 kg., 40 c., au-delà de 1 kg. jusqu'à 2 kg. 500, 60 c., au-delà de 2 kg. 500 jusqu'à 5 kg., 90 c., au-delà de 5 kg. jusqu'à 7 kg. 500, 1 fr. 20, au-delà de 7 kg. 500 jusqu'à 10 kg., 1 fr. 50, au-delà de 10 kg. jusqu'à 15 kg., 2 fr.

b) Envois d'un poids supérieur à 15 kg. (taxe

b) Envois d'un poids supérieur à 15 kg. (taxe calculée d'après la distance); jusqu'à 100 km., 60 c. par 5 kg.; de 100-200, 1 fr. 10; de 200-300, 1 fr. 50; au-delà de 300 km.,

1 fr. 80 par 5 kg.
Colis exprès de plus de 1 kg., 1 fr. en plus de la taxe ordinaire.

La poste accepte des recouvrements à destina-tion de la Suisse jusqu'au montant de 10,000 fr.; cette limite n'existe pas pour les recouvrements dont les montants sont à verser à un compte de chèques, poids maximum 250 grammes. Taxe: 50 c. dans le rayon local. 60 c. en dehors. Récépissés

1000 fr. jusqu'à 1400 fr., 3 fr. 40

Le consignataire peut demander que le mandat soit transmis par le télégraphe (montant maxi-

ordinaire.

Dans l'échange international, les mandats sont

généralement admis jusqu'au montant de 1400 fr

generatement admis jusqu'au mointain de 1400 li.
ou la contre-valeur en monnaie du pays de destination. La taxe à payer lors de la consignation
est de : jusqu'à 20 fr., 40 c.; au-delà de 20 fr.
jusqu'à 50 fr., 50 c.; au-delà de 50 fr. jusqu'à
100 fr., 70 c.; au-delà de 100 fr. jusqu'à 200 fr.,
1 fr. 10; au-delà de 200 fr. jusqu'à 300 fr., 1 fr. 50;

au-delà de 300 fr. jusqu'à 400 fr., 1 fr. 90; au-delà de 400 fr. jusqu'à 500 fr., 2 fr. 30; au-delà de 500 fr. jusqu'à 1000 fr., 2 fr. 80; au-delà de

Recouvrements

Mandats par exprès, 80 c. en plus de la taxe

Il est délivre gratuitement un récépissé pour les envois recommandés de la poste aux lettres, les mandats-poste, les versements du service des chèques, les recouverments, les colis postaux et les partieles de processes les posteux et les partieles de la partie de la contraction de les articles de messagerie avec valeur déclarée pour la Suisse et l'étranger. Le coût d'un récé-pissé pour les colis postaux et pour les articles de messagerie sans valeur déclarée est de 5 c. ou 3 c. s'il est fait usage des livrets de récépissés pour colis.

FEUILLETON

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

EDGE TRÉMOIS

Et c'a été là toute votre réaction! s'exclama Pierre. Vous n'avez pas même cherché à savoir où il allait vous emmener, ni quelle nou-velle existence il comptait vous imposer?

- A quoi bon? gémit Yane. Je n'ai pas l'intention de lui obéir et j'attends votre aide pour lui échap-per. Il m'a tout donné, je le recon-nais, sauf le bonheur. C'est ce bonheur que je vous supplie de me faire obtenir, Pierre, pendant qu'il en est temps encore et que je ne suis pas trop vieille...

Qu'appelez-vous le bonheur ?... - Redevenir libre, répondit Yane en le regardant d'étrange façon, pouvoir aimer qui me plait.

C'est tout? — N'est-ce pas assez ? murmurat-elle. Pouvoir aimer à mon heure,

à ma guise!... C'est ce que vous aviez la possibilité de faire avant de connaître Mortigny, dit Pierre, froidement, et vous n'en avez pas profité...

— Tient-on à quelque chose avant d'en avoir été privée ? Je ne veux plus à présent que cela : être libre! Oui, être libre, sinon... Sinon quoi?

nitivement, ajouta-t-elle tristement. Je rentrerai dans le néant. J'en ai — Pas de bêtises ! sursauta Valroy. Vous n'avez pas le droit de parler ainsi sans avoir épuisé toutes vos

Sinon je lui échapperai défi-

chances de salut. Il se leva et recommença à se promener dans la pièce, les mains der-

rière le dos. - Et elles sont nombreuses! poursuivit-il. Confiez-moi vos intérêts sans réticences et je réponds de tout. De retrouver Mortigny tout d'abord, de le forcer ensuite à déclarer ses intentions, de le mettre enfin hors d'état de vous nuire ou même de vous contrecarrer, le cas échéant. Mais, pour cela, il me faut la vérité totale et non pas des demi-

confidences. Je vous ai dit toute la vérité, affirma-t-elle fortement.

- Hormis le nom de celui que

 Je n'aime personne! s'écria-t-elle fortement. J'ai de la sympathie pour vous et je ne m'en cache pas. Ma sympathie est si pure que votre femme ne pourrait s'en offusquer. Quant à Mortigny...

- Je puis l'empêcher désormais

de vous chercher noise, déclara Valroy. J'ai barre sur lui.

- Oh! frappez-le! frappez-le grinça Yane férocement les dents serrées. Que vous a-t-il donc fait? Elle se mordit les lèvres.

Vous voyez bien que vous ne m'avez pas tout dit. - Je vous en ai dit suffisamment

pour que vous deviniez, reprit-elle. — Vous m'avez confié tout à l'heure, dans un moment d'abandon, qu'il vous avait adressé régulièrement, depuis trois ans, des instructions précises et, depuis peu, des menaces. Remettez-moi ces documents.

- Il est trop tard! fit Yane d'une voix dolente. Mortigny, tout à l'heure, les a emportés! - Mais vous n'en avez pas oublié

la teneur... Rassemblez vos souve-- Inutile, mon pauvre ami, inutile !... Mes souvenirs ne vous apprendraient rien... Non, en y réfléchissant, mieux vaut que vous abandon-niez cette affaire, dans laquelle je

vous ai inconsidérément entraîné... Des larmes, à présent, noyaient ses paroles. Elle porta sa main sur sa poitrine nue, se labourant la chair de ses ongles, comme si elle voulait en arracher quelque chose qui l'oppressait et la dévorait; « la boule de Sydenham, phénomène bien connu dans l'hystérie », aurait dit le docteur

Mattiani. - Vous n'y avez pas entraîné que moi, scanda Valroy en l'empoignant brutalement aux épaules et en la maintenant, clouée au dossier de sa bergère, afin de s'emparer enfin de son regard qui continuait à se dérober. Il y a eu déjà une victime : Jacques Bréault!

- Jacques Bré...! Les yeux de Yane se révulsèrent. Leur flamme, en un éclair, brûla ceux de Valroy. Puis ils se fermèrent. tandis que son corps était secoué d'étranges convulsions et que ses lèvres hachaient ces mots.

- Je vous l'avais bien dit, Pierre, abandonnez... abandonnez... sinon... Pierre sentit alors qu'elle lui échappait pour pénétrer dans un autre monde, celui de l'évanouissement

qui suspend momentanément nos trop fortes souffrances. Pauvre femme! murmura-t-il. Comme un enfant, il l'emporta jusqu'à un canapé sur lequel il l'étendit. Un instant, il la contempla, ad-

un sourire énigmatique courut sur ses lèvres. A pas feutrés, il gagna le vestibule et ouvrit la porte donnant sur le pa-

La perquisition n'a rien donné

jusqu'à présent, lui dit-elle à voix basse, sans changer de posture.

mirativement, comme on contemple

une merveilleuse œuvre d'art. Puis,

Une femme s'accoudait nonchalamment à la rampe du grand escalier. Ginette. Il vint s'accouder auprès d'elle.

Bréault demeure introuvable. Quant à son assassin...

- C'est dans l'ordre des choses, coupa Pierre. Je vais donc partir à leur recherche. En attendant, je te signale une autre victime. Yane de Coray évanouie. Mais ce n'est pas l'autre qui l'a mise dans cet état. C'est moi.

Ginette leva des yeux inquiets vers

son mari. Sans danger, poursuivit-il. Simple crise d'hystérie. Il faut la plain-dre et la secourir. Installe-toi auprès d'elle et ne la lâche plus. Elle t'avouera peut-être plus facilement à toi ce qu'elle a refusé de me con-

fier à moi. Tu es femme et elle aussi. Ne perds pas ton temps à m'expliquer. Dans un instant je saurai ce qui s'est passé entre vous...

- Viens.

Elle le prit par le bras et l'emmena dans l'antichambre qui précédait le boudoir de Yane. Là, elle lui montra une crédence Louis XV sur-

montée d'une glace à trumeau.

— J'ai compris, murmura-t-il éba-hi. Ce dispositif pivote sur lui-même et dissimule un placard.

- Dans lequel s'est glissée Aline tout à l'heure, avant que tu viennes t'assurer qu'on ne pouvait vous en-

 Quel malheur qu'il n'ait pas été occupé par elle une heure plus tôt!

— Elle ne le connaissait pas encore. Elle l'a découvert pendant que

nous dansions le tango. Il n'y a ce-

pendant rien à regretter. Une heure plus tôt, comme tu dis, quelqu'un se cachait déjà là. Un des acteurs du drame. Qui sait? Nous y avons trouvé ceci. Elle montrait à son mari un menu

objet métallique.

— Donne, fit vivement Valroy en

s'en emparant. — Qu'est-ce que c'est que ça ? de-manda Ginette. Une monnaie an-cienne ? — Peut-être la clef du problème!

exulta Valroy en faisant disparaître rapidement la pièce en question dans la poche de son gousset. Ne lâche pas Yane et à ce soir, ma bien-aimée, ou au plus tard à demain.

Joyeux et léger, il dégringola le grand escalier, non sans avoir gra-tifié les joues de sa Ginette d'un double baiser.

CHAPITRE XV

Une désuète tutrice

Une heure plus tard, c'est-à-dire vers 6 heures du matin, Pierre Valroy, après un passage en trombe à son domicile pour y échanger son habit contre un costume de sport, roulait à toute vitesse sur la route de Quarante-Sous, dans la 100 HP de Ducormier.

(A suivre)

VAL-DE-RUZ

Assemblée générale de

la Fédération des musiques du Val-de-Ruz

(c) Réunie en assemblée générale, la Fé-

(c) Reunie en assemblee genérale, la Fédération des musiques du Val-de-Ruz a nommé son comité pour 1954 : Président : R. Voisin ; vice-président : W. Cuche; secrétaire : A. Gattolliat ; caissier : M. Frutiger. Les trois présidents des Sociétés de musique, soit C. Haenni, G. Luthy, F. Bedoy, et deux délégués de chaque société.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Recensement

(c) Il y a 741 habitants, dont 360 mariés, 40 veuís ou divorcés et 341 célibataires.
On compte 216 chefs de ménage, 55 horlogers neuchâteiois, 38 horlogers non neuchâteiois, 14 agriculteurs neuchâteiois, 7 agriculteurs non neuchâteiois, 204 professions diverses, et 4 apprentis.
On dénombre 76 propriétaires d'immeubles et 147 personnes assurées contre le chômage.
Il y a 646 protestants, 91 catholiques romains, 1 israélite et 3 personnes de confessions diverses.

Monsieur Marcel Pache et son fils Jean-Claude, à Genève ; Monsieur et Madame Walther von

Buren et leurs enfants, à Zurich; Monsieur et Madame Charles v

Buren, à Genève :

Buren et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Georges von

Genève; Madame et Monsieur Willy Liniger et leurs enfants, à Neuchâtel et à Ge-

Mademoiselle Jeanne von Buren, &

Madame et Monsieur Auguste Win-

kler, à Zurich;
Monsieur et Madame Charles Pache,

à Saint-Aubin (Neuchâtel), ainsi que les familles parentes et al-

liées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Marcel PACHE

née Clara von BUREN

leur chère épouse et maman, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a reprise à Lui le 1er janvier 1954, à la suite du tragique accident de la route du 26

L'ensevelissement aura lieu à Genève mardi 5 janvier 1954, à 14 heures, au cimetière de la Châtelaine.

Culte au temple de Saint-Jean, à

Domicile mortuaire: Genève, 11,

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section de Neuchâtel de la Société suisse des commerçants a le regret de faire part du décès de

Madame Edouard DELÉVAUX épouse de Monsieur Edouard Delévaux,

L'incinération, sans suite, aura lieu

Madame veuve Georges Mentha, ses

ainsi que les familles parentes, al-

enfants et petits-enfants; les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Mentha-Mentha,

ont la douleur de faire part du dé-cès de

veuve Caroline MENTHA

née VAUCHER

leur chère belle-maman, grand-maman,

arrière-grand-maman, sœur, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa

L'ensevelissement aura lieu à Cor-taillod lundi 4 janvier, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Marguerite Comtesse, à Neu-

châtel; Monsieur et Madame Robert Comtesse-

Culte pour la famille à 13 h. 15.

Dieu qui m'est propice viendra à mon aide. Ps. 59:11.

Cortaillod, le 2 janvier 1954.

(Rue des Coteaux 35)

Le comité.

ce jour. Culte au crématoire à 11 heu-

Dans toutes nos épreuves, nous

sommes plus que vainqueurs par Celui qui nous a aimés.

décembre 1953, à Yverdon.

Charles-Giron.

liées et amies,

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

à un Neuchâtelois de Berne

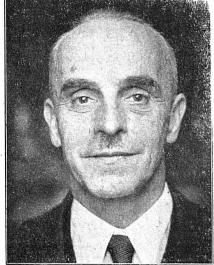
La retraite de M. Geissbuhler

secrétaire de l'Assemblée fédérale

Mardi, les journalistes accrédités au palais fédéral ont offert un déjeuner à M. Frédéric Geissbühler, secrétaire de l'Assemblée fédérale, qui se retire après une longue carrière au service de l'administration.

C'est en 1902 en effet que M. Geiss-

bühler entrait à la poste, à Neuchâtel sa ville natale, à laquelle il est resté très attaché. Après différents stages, il passait à l'Union postale universelle,



M. Frédéric Geissbuhler.

puis à l'administration de la B. N. pour devenir, en 1911, fonctionnaire au dé-partement fédéral de justice et police. En 1940, il y a donc treize ans, il suc-cédait à M. Gygax à la tête du secréta-

riat des Chambres.
Cette fonction délicate, il la remplit avec autant de zèle que de bonheur, at-tentif aux moindres détails, toujours serviable, toujours soucieux de faciliter le travail et des députés et de la presse.

Si, à la fin de la récente session, le président de l'Assemblée fédérale a rendu un juste hommage à ce collabora-teur dévoué, les journalistes désiraient eux aussi, s'acquitter d'une dette de reconnaissance envers celui qui montra pour eux et pour leur tâche tant de

corporation.

LA VILLE

pendant les fêtes de l'An

Suisse allemande

Scandale nocturne

Dans la nuit de samedi à dimanche, la police a dressé rapport pour scandale et batterie contre un couple, à la rue Jehanne-de-Hochberg.

Samedi à 12 h. 30, les premiers se-cours sont intervenus dans une cuisine

peu importants.

Le gros de la troupe des participants au camp de ski de Scanfs, dans les Grisons, organisé par la direction des Ecoles secondaire, supérieure et profes-sionnelle, de Neuchâtel, est parti, sagadine.
Souhaitons pleine réussite à cette heureuse initiative.

Camp de ski de la Jeune Eglise

Il y avait fort peu de neige en Engadine ce qui ne nous permit point de des-cendre les grandes pistes de la Parsenn Cependant, nous passâmes de très belles heures sur les champs de ski de Strela et de Davos. D'autres campeuses jouirent

plus encore, ils nous apprennent la vrais fraternité chrétienne. Chaque matin, Mlle Sakai, notre agente de jeunesse, présidait le culte. En fin d'après-midi, c'était l'étude biblique. Cette année, le pasteur De-luz nous montra les richesses de l'Epître aux Corinthiens, en particulier celles du chapitre 13 sur la charité, l'une des plus belles pages de la Bible. Ce texte nous

rappela le vrai sens de notre présent : Nos soirées furent agrémentées de nombreux films et exposés, de jeux et de mu-sique. Tout cela entretint la bonne hu-meur et l'amitié. Une fois de plus, le camp de Davos fut une réussite.

Collision entre une voiture et un chasse-neige

Samedi, à 11 h. 50, le camion chasseneige de la commune descendait la rou-te de Chaumont en circulant sur la gau-

DRAMATIQUE DÉNOUEMENT DE L'ENQUÊTE SUR LE CRIME DE LA RUE DE LA SERRE

L'assassin était le frère de la victime

Jean Rossiaud a passé aux aveux après un long interrogatoire mené par le juge d'instruction et le chef de la sûreté durant toute la journée de dimanche

Le juge d'instruction de Neuchâtel nous communique:

Au cours d'un interrogatoire le dimanche 3 janvier 1954, Jean Rossiaud, horticulteur en France, a reconnu avoir tué volontairement sa sœur, Mlle May Rossiaud, le lundi 21 décembre 1953, à la rue de la Serre 3, à Neuchâtel.

Ses explications concordent avec les constatations judiciaires. Il n'a pas de complice.

Les motifs invoqués par lui sont des difficultés d'ordre financier. Il a été écroué à la conciergerie de Neu-

L'aboutissement d'une enquête serrée

En complément au communiqué très laconique du juge d'instruction, qui nous a été transmis après un interrogatoire qui dura toute la matinée de dimanche et qui reprit à 14 heures pour se poursuivre sans interruption jusque vers 18 heures, nous pouvons donner les renseignements suivants sur le déroulement de l'enquête et la personnalité du criminel:

La découverte de l'assassin de Mlle May Rossiaud a été l'aboutissement d'une enquête serrée et minutieuse qui, dès le soir du 21 décembre, porta déjà sur les faits et gestes des membres de la famille de la victime.

Comme nous l'avons dit, aucun indice i minime soit-il ne fut laissé incontrôlé. Nous savions que la police suivait une piste importante, mais il convenait de laisser le criminel dans l'incertitude de laisser le criminel dans l'incertitude et c'est la raison pour laquelle nous n'en dimes rien. Le principal était que le criminel soit découvert et confondu. Le juge d'instruction, M. Henri Bolle, et le chef de la police de sûreté, M. Francis Weber, secondés par les agents, sont arrivés à chef treize jours après le

sont arrivés à chef treize jours après le crime. Toute notre population leur en saura gré et sera soulagée d'apprendre que l'auteur d'un des forfaits les plus af-freux jamais commis à Neuchâtel est

maintenant sous les verrous. C'est un fait particulièrement dramatique que l'assassin soit le frère de la victime : Jean Rossiaud, né en 1896, hor-ticulteur-paysagiste, domicilié à Hossegor, dans le département des Landes, en France. Il fut avisé à son domicile de l'horrible fin de sa sœur et arrivait en Suisse la veille de l'incinération, soit le mercredi 23 décembre, par la frontière du Col-des-Roches. Il assista le lendemain à l'office funèbre au crématoire de Beauregard. Il resta ensuite à Neu-châtel. Ne pouvant, disait-il, loger dans l'appartement de sa sœur, il demanda à des amis de celle-ci de notre ville de l'héberger. Pendant son séjour, il fut interrogé, à titre de proche parent de la victime, par le juge d'instruction et la police de sûreté. Il vit quelques amis qu'il avait conservés à Neuchâtel, bien

VIGNOBLE

Quarante-trois poules

carbonisées dans l'incendie

d'un poulailler

Le feu a éolaté samedi soir vers 22 h. 15 dans un poulailler situé à 500 mètres au nord-est du village. Quand les agents des premiers secours

du chef-lieu arrivèrent sur les lieux, la partie centrale du poulailler était en flammes. Vu le manque d'eau, les agents durent se borner à protéger les illeures te te te de la companie du companie de la companie de

ailes est et ouest. Quarante-trois poules sont restées dans les flammes.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 2 janvier. Température: Moyenne: — 4,9; min.: — 6,2; max.: — 4,2. Baromètre: Moyenne: 726,4. Eau tombée: 0,1. Vent dominant: Direction: nord-est; force: modéré à fort jusqu'à 19 heures. Etat du chel couvert. Elegant de paire internation.

ciel : couvert. Flocons de neige intermit-

3 janvier: Température: Moyenne: — 5.4; min.: — 6,9; max.: — 4,6. Baromètre: Moyenne: 718,7. Eau tombée: 1,5. Vent dominant: Direction: ouest; force: modéré jusqu'à 12 heures, faible ensuite. Etat du ciel: couvert. Chute de neige l'après-midi.

Hauteur du baromètre réduite à zéro

(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

29

Janvier

nm.

735

730

725

720

715

740

705

700

30 31 1

Niveau du lac du 2 janv., à 7. h.: 428.78

Niveau du lac du 3 janv., à 7 h. 30 : 428.77

Prévisions du temps. — Ouest de la Suisse et Valais : Quelques éclaircies, gé-généralement forte nébulosité et chutes

généralement forte nébulosité et chutes de neige surtout en montagne.
Autres régions du nord des Alpes, nord et centre des Grisons: Vents du nord, fort sur la crête des Alpes. Couvert à très nuageux avec chutes de neige, assez abondantes surtout au versant nord des Alpes. Températures en plaine au-dessous de zéro degré. Dans nos régions, le temps hivernal se maintiendra probablement ces prochains jours.

2

qu'il soit établi dans le sud-ouest de la France depuis quelque trente années. De jeudi à samedi, il était à Bâle chez un France aujourd'hui, lundi, pour revenir avec sa femme en février pour liquider les affaires de la défunte. Il avait signalé à ses hôtes que le juge d'instruc-tion avait demandé de le voir diman-

Des lettres révélatrices

Comment les enquêteurs en arrivèrent-ils à concentrer leurs soupçons sur Jean Rossiaud ? Plusieurs détails les frappèrent d'emblée. En premier lieu, ils avaient découvert dans les papiers de Mlle Rossiaud des lettres de son frère qui pouvaient être interprétées de diverses facons. Jean Rossiaud était en pleines difficultés financières, et cela plus particulièrement depuis la seconde guerre mondiale. Auparavant, il s'occupait de propriétés que de riches familles espagnoles avaient dans le sud-ouest de la France. Après le conflit, cette source de gain se tarit.

gain se tarit.

Il faut penser que le frère demanda des secours matériels à sa sœur et que celle-ci, qui vivait de ses rentes et qui était copropriétaire avec son frère de l'immeuble de la rue de la Serre 3, ne l'avait pas aidé suffisamment à son gré.

Pourtant de l'avis de tous ceux qui ont. Pourtant, de l'avis de tous ceux qui ont Pourtant, de l'avis de tous ceux qui ont bien connu Mlle Rossiaud, celle-ci avait toujours eu d'excellents rapports avec son frère et elle en portait témoignage dans ses conversations.

Un alibi démoli

Un fait, parmi d'autres, qui fut déter-minant pour l'enquête, c'est l'examen du passeport de Jean Rossiaud. Selon les cachets apposés dans le document, le criminel était en Espagne le jour du crime. Or, les cachets de ses passages aller et retour à travers la frontière franco-espagnole étaient peu lisibles, parce que ma-culés de taches d'encre. Cela intrigua la cules de taches d'encre. Cela intrigua la police de sûreté, qui décida de tirer ce détail au clair. Un agent fut envoyé à Paris et un autre à la frontière francoespagnole. De leurs rapports, les enquêteurs conclurent que Jean Rossiaud n'avait pas été en Espagne le jour du crime, et bien plus est, que les cachets étaient faux.

étaient faux.
Dès lors, ce fut facile de confondre Jean Rossiaud et de lui faire avouer qu'il était à Neuchâtel le soir du 21 dé-cembre après avoir passé clandestine-ment la frontière franco-suisse, et qu'il avait pris le même chemin pour revenir

sur territoire français.

Il est évident que les circonstances mêmes du crime parurent singulières. Un inconnu désirant cambrioler l'apparte-ment de Mlle Rossiaud, n'aurait pas pénétré dans les lieux à une heure où il pouvait s'attendre à voir Mlle Rossiaud pouvait s'attendre a voir Mile Rossiaud et d'autres personnes, et à une heure où il y a beaucoup d'animation dans les rues. On pouvait conclure, très provisoirement, que le criminel connaissait sa victime, et qu'il se sentirait d'autant plus en sécurité qu'il était bien connu d'autres personnes. En réalité, c'est bien un familier qui compit le forfait et le un familier qui commit le forfait, et le plus horrible est que Mlle Rossiaud a

PESEUX

Recensement de la population

(c) Peseux subit tout naturellement les

Le total actuel de 3804 personnes se ré-

partit comme suit : mariés 1928, veufs ou divorcés 360, célibataires 1516. On compte 1914 Neuchâtelois, 1780 Confédérés d'autres cantons et 110 étran-

Confederes d'autres cantons et 110 etrangers.

Les protestants sont au nombre de 3151, les catholiques romains 610, les catholiques chrétiens 14. Il y a 3 israélites et 24 personnes de religions diverses.

L'on compte 323 propriétaires d'immeubles et les maisons habitées sont au nombre de 492 contre 480 à fin 1952.

BROT-DESSOUS

Assemblée générale

(c) L'assemblée générale présidée par M. Emile Currit, a tenu sa dernière séance

de 1953, mercredi 30 décembre.

Budget 1954. — Le projet de budget, établi par le Conseil communal, est adopté

Budget 1954. — Le projet de budget, établi par le Conseil communal, est adopté à l'unanimité, sans modification. Il prévoit 70,401 fr. 70 de dépenses et 68,780 fr. 80 de recettes, laissant ainsi un déficit de 1620 fr. 90. L'emprunt de 1938 sera ramené à 20,000 fr. après paiement d'un amortissement de 5000 fr.

Dédoublement de la classe de Fretereules. — La question est exposée par M. Oscar Vuille, président de la commission scolaire. Les renseignements fournis permettent de constater que les dépenses prévues semblent supportables pour la caisse communale. C'est pourquoi, malgré l'opposition de quelques citoyens, la majorité de l'assemblée vote le dédoublement de notre classe.

Location des galeries du Furcil. — La cenvention conclue entre Santana et notre commune arriva à échéance le 31 décembre 1953. Après de longues discussions, l'assemblée générale charge le Conseil communal de continuer les pourparlers avec le directeur de la culture de champignons pour l'établissement d'un bail.

Chemin forestier. — M. Edouard Glau-

bail.

Chemin forestier. — M. Edouard Glauser expose pourquoi l'inspecteur forestier a proposé aux communes intéressées la création d'un chemin. D'accord avec l'Etat et les communes de Colombier et de Bôle, notre commune accepte de payer sa part de frais.

Avant de lever la séance, le président adresse les vœuix traditionnels aux ci-

adresse les vœux traditionnels aux ci-toyens présents.

ENGES

Recensement

(c) Il a donné les chiffres sulvants : habitants 146 (141) dont 46 Neuchâtelois, 99 Subses d'autres cantons et 1 étranger. On compte, d'autre part. 51 contribuables, 37 agriculteurs, 14 personnes exer-

cant d'autres professions et 1 apprenti. Sous le rapport de l'état civil, il y a 58 mariés, 5 veufs, 83 célibataires, et sous celui de la religion, 125 protestants et

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

26 catholiques.

très vraisemblablement vu que son

Préméditation évidente La question que tout le monde, et par-

ticulièrement tous ceux qui connaissaient la famille Rossiaud se pose est comment Jean Rossiaud a pu en arriver au crime. Il y a une sinistre évidence : le criminel, croyons-nous savoir, méditait depuis deux à trois ans son acte. La mort de sa sœur était pour lui sinon la fortune, du moins la fin de ses difficultés finan-cières. On peut imaginer comment, peu à peu, le drame de l'intérêt prit sa figure définitive : l'assassinat. Jean Rossiaud était un homme intelligent et il dut étudier minutieusement son crime. On pourrait supposer qu'il a été pris d'un pourrait supposer qu'il a été pris d'un accès de folie, mais tant ce que nous venons de dire que ce que déclarent ses amis démentent cette hypothèse. On peut retenir, certes, qu'il avait été victime d'une attaque il y a cinq ans et qu'outre l'hémiplégie qui le frappa, une perte de mémoire le fit souffrir pendant environ deux ans. Son état de santé ne saurait expliquer son crime, et Jean Rossiaud, comme le relève le communiqué siaud, comme le relève le communiqué du juge d'instruction, a reconnu avoir tué volontairement sa sœur.

Il lui fallait, d'ailleurs, posséder un parfait sang-froid pour séjourner après le crime à Neuchâtel, voir ses amis et ceux de sa famille. Les personnes chez qui il logea, constatèrent son désarroi, le mettant tout naturellement sur le compte du grand deuil qui venait de le frapper. Jean Rossiaud remarquait com-ment la destinée avait été terrible pour sa famille. Une de ses sœurs avait été tuée par une auto, alors qu'elle sauvait une fillette. Sa seconde sœur, qu'il aimait beaucoup, disparaissait dans des circonstances infiniment tragiques. Il fit part aussi à des amis que la curiosité la police l'indisposait. Il déclara qu'il était heureux d'aller passer trois jours à Bâle et de changer ainsi d'atmosphère. A d'autres personnes, il parut extraordi-

nairement calme et maître de lui. Mais personne, à part les enquêteurs, ne le soupçonnait, car chacun, parmi ses parents et ses connaissances, avait été aussi ébranlé que Jean Rossiaud pouvait l'être, à leur sens, par l'assassinat de la rue de la Serre.

Ce que prévoit le code pénal La lumière sur cet effroyable drame familial est faite. La parole est mainte-

nant à la justice.

L'assassinat est puni par le code pénal

L'assassinat est puni par le code penal suisse de la réclusion à vie. Le choix des moyens utilisés par le criminel (une bûche de bois), le mode d'exécution du crime (la cruauté), et en outre le mobile (la cupidité), laissent penser que Jean Rossiaud ne pourra échapper au châtiment prévu par le code. Le meurtre (selon le code, l'homicide au sens restreint) est puni de la réclusion pour cing ans au moins et vingt ans au plus. cinq ans au moins et vingt ans au plus. Le meurtre peut être retenu quand le délinquant n'a pas tué dans des circonstances ou avec une préméditation déno-tant qu'il est particulièrement pervers ou dangereux, ce qui ne paraît pas le cas en l'espèce.

RÉGIONS DES LACS

Une quatrième victime

(c) On se souvient que le samedi 26 décembre en fin d'après-midi, une terrible collision eut lieu aux Condémines entre une voiture vaudoise et une genevoise. Mme Henrioud, MM. Jean-Louis et Ernest Grin, qui étaient soignés à l'hô-pital de la ville, sont décédés tous les trois des suites de leurs blessures. Mme Claire Pache, âgée de 40 ans,

de l'accident des Condémines

qui n'avait pas repris connaissance, est décédée dans la nuit de vendredi. L'état de son mari est grave, mais il semble hors d'affaire. Le petit Jean-Claude va mieux aussi, et M. Auberson aussi bien que possible.

Nouvelle votation communale

Le 7 décembre, le corps électoral de Bienne avait refusé, par 4170 non contre 3736 oui, les dépassements de crédit de l'administration courante en 1952, d'un montant total de 461,892 fr. Le Conseil municipal a, en conséquence, décidé de proposer au Conseil de ville (Conseil législatif) de présenter une deuxième fois cet objet aux électeurs, les 6 et 7 février.

DOUANNE Revendication ferroviaire

La Société de développement de Douanne a pris l'imitiative d'adresser une nequête à la direction du Ier arrondissement des C.F.F. tendant à l'introduction de deux nouveaux trains sur la ligne Bienne-Neuchâtel. Cette requête est appuyée par les autorités communales de Daucher, Douanne, Gléresse et la Neubatterier, Dodanne, Grerese et la reuveville. Il s'agit en l'espèce d'un nouveau train l'éger qui, partant de Neuchâtel à 19 h. 03 et touchant la Neuveville à 19 h. 22 arriverait à Bienne à 19 h. 40. Il permettrait aux apparentis qui suivent les cours professionnels du soir et aux personnes qui désirent assister à des concerts, conférences, repré-sentations théâtrales à Bienne d'arriver dans cette ville peu avant le début des cours et des spectacles. D'autre part, on revendique égallement

un train qui partirait de Bienne à 20 h. 55 et arriverait à la Neuveville à 21 h. 15. Ce train permettrait de prendre à Bienne la correspondance du train de Bâle (arrivée à 20 h. 11) et de celui de Berne (arrivée 20 h. 45) et éviterait aux voyageurs une attente de presque deux heures à Bienne. COURGEVAUX

Ouverture de l'hôtel communal

(sp) Le 1er janvier a été ouvert officiellement notre nouvel hôtel commu-nal et dont la construction est un évé-nement pour notre village. Situé sur la route de Morat à Fribourg.

ce magnifique bâtiment a été inauguré joyeusement par M. Otto Bula, le nou-veau tenancier du restaurant, locataire le la commune.

Cet hôtel communal possède une belle

grande salle qui sera utile aux sociétés du village et aux conférenciers.

AUX MONTAGNES

Début d'année hivernal

Les sommets jurassiens sont recou-verts d'une couche de neige qui atteint par place 50 cm. Aussi, durant les fêtes de l'An, les

Aussi, durant des fetes de l'An, les skieurs en ont-ils profité pour se livrer à leur sport favori.

C'est ainsi qu'il y eut beaucoup de monde à Tête-de-Ran, où le ski-lift n'a cependant pas fonctionné, la couche de neige n'étant pas suffisamment épaisse sur la «bosse». On a enregistré dans la nuit de samedi à dimanche une tem-pérature de — 12 degrés. Dimanche ma-tin, tout le Jura était ensoleillé. Mais dans l'après-midi, la neige s'est de nou-veau mise à tomber.

vau mise à tomber.

A la Vue-des-Alpes, il y a cu égale-ment passablement de skieurs. Hier, dans la soirée, il a fallu passer le chasse-neige pour dégager la route, le vent créant par place des « menées ».

LA CHAUX-DE-FONDS La toiture d'un immeuble détruite par le feu

Notre correspondant de la Chaux-de-Fonds nous téléphone : Dimanche après-midi, vers 17 heures, un incendie a éclaté dans l'immeuble portant le numéro 41 de la rue de l'Hôtel-de-ville. Les premiers secours se rendirent immédiatement sur place pour combattre le sinistre qui avait pris nais-sance dans l'escalier en bois de la mai-

Devant les proportions prises par feu, qui s'étendit rapidement, les offi-ciers du bataillon des sapeurs-pompiers furent alertés à leur tour.

Toute la toiture a été consumée par les flammes. Le mobilier du deuxième étage a été détruit et celui des trois autres locataires a, par contre, pu être

Au cours de la lutte contre le feu, un agent, M. Raoul Jeanneret, a été victime d'un commencement d'asphyxie. Il a dû être transporté à l'hôpital. Un deuxième agent souffre de brûlures dans le dos.
Vers 19 heures, tout danger de voir le sinistre s'étendre à l'immeuble voisin.

séparé par un mur mitoyen a été écarté. On ne connaît pas encore les causes de cet incendie qui s'est produit à un mo-ment où aucun des locataires de la maison n'était présent.

Les dégâts s'élèvent à une vingtaine de milliers de francs.

Les fêtes de l'An

(c) Pendant les fêtes de l'An, un froid très vif a régné à la Chaux-de-Fonds,

tres vif a regné à la Chaux-de-Fonds, où le thermomètre est descendu jusqu'à 16 degrés au-dessous de zéro dans la journée du 2 janvier.

Une joyeuse animation a régné dans les établissements publics. Les spectacles de choix organisés au théâtre, à la Maison du peuple et au cercle de l'Union se sont déroulés à guichets fermés et ont attiré un nombreux public des environs. Les cinémas ont connu égalevirons. Les cinémas ont connu égale-

ment une grande affluence.

La gare a été l'objet d'un trafic important. A Sylvestre, un autorail a transporté à Besançon de nombreux Chaux-de-Fonniers qui sont allés réveil-lonner en France et dont le retour s'est effectué dans la soirée du 1er janvier.

LE LOCLE

Les fêtes ont vécu (c) Un froid assez vif et une bise noire

ont marqué les fêtes de l'An. Les skieurs s'en sont donné à cœur joie, surtout samedi et dimanche. La neige, bien que soufflée par endroit, est excellente pour le ski.

Les chutes de neige n'ont pas été très fortes, aussi le trafic postal a-t-il pu se faire sans accroc dans la vallée. La période de froid continue.

LA BRÉVINE

Le froid et le manque d'eau (c) Le dernier jour de l'année a été le plus froid de la saison, le thermomètre s'est maintenu à — 12 degrés avec — 20 degrés dans la nuit.

degrés dans la nuit.

La bise chassant une neige légère ne laisse guère d'espoir à ceux qui sou-haitent des citernes pleines. L'eau manque dans de nombreuses fermes; plus de cent demandes ont été faites à la commune de la Chaux-de-Fonds pour obtenir la livraison de camions d'eau; il n'a pas été possible de donner satis-faction à tous.

Une certaine anxiété règne dans la vallée; on se demande comment pourra se faire le ravitaillement en eau dont faut de si grandes quantités pour le

Après un automne magnifique et sec, un hiver froid ne donne de l'eau ni pour les citernes, ni pour les sources.

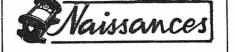
LES PONTS-DE-MARTEL

Recensement de la population

de la population

(c) La population est de 1556 (1565) habitants. Il y a 713 (711) contribuables, 717 (716) mariés, 112 (116) veufs ou divorcés, et 727 (733) célibataires. On compte 306 (296) horlogers, 106 (109) agriculteurs, 247 (246) professions diverses, et 13 (15) apprentis. On dénombre 199 (197) propriétaires d'immeubles, 316 (318) assurés contre, le chômage. Il y a 1439 (1463) profestants, 114 (99) carboliques, et 3 (3) de religions diverses ou sans confession. On compte 18 (19) étrangers masculins, 18 (21) étrangers féminins, et 502 (504) chefs de ménage. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats du recensement de décembre 1952.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en



Le docteur et Madame André MÉAN-BUSER ont la joie d'annoncer la naissance de

> Sibylle - Christiane 3 janvier 1954 Neuchâtel Suchiez 51

Maternité

Jean BERNEY ont la grande joke d'an-noncer la naissance de leur fille

Monsieur et Madame

me du Fils de son amour.

Col. 1:12.

à 13 heures.

Monsieur et Madame Robert Comtesse-Buret et leur enfant, à Cortaillod; Monsieur et Madame Edgar Comtesse-Baillods et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Maurice Comtesse, à Neuchâ-Madame et Monsieur Voumard-Com-

tesse et leurs enfants, à Granges;
Monsieur et Madame Marcel Regazzoni Monsieur et Madame Marcel Regazzoni et leurs enfants, à Saint-Blaise; Madame et Monsieur Pellegrini-Regaz-zoni et leurs enfants, à Glovellier, ainsi que les familles parentes et

alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Robert COMTESSE leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui subitement,

dans sa 61me année. Neuchâtel, le 1er janvier 1954.

J'ai patiemment attendu l'Eternel;

Il s'est tourné vers moi et il a oui non cri. Ps. 11:2. mon cri.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu lundi 4 janvier à 13 heures. Culte pour la famille à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Croix-Bleue a le pro-

fond chagrin d'annoncer aux membres de la section, que Dieu a rappelé subi-tement à Lui leur cher ami Monsieur Robert COMTESSE

membre du comité. Rendez grâces au Père qui nous a délivrés de la puissance des té-nèbres et transportés dans le royau-

L'enterrement a lieu lundi 4 courant,

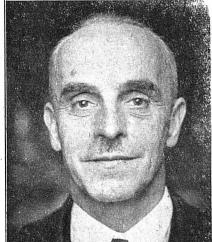
Culte au domicile mortuaire à 12 h. 30.

Claire - Lise Neuchâtel, le 2 janvier 1954 Comba-Borel 3 Clinique du Crêt

Hommage

Notre correspondant de Berne nous écrit:

C'est en 1902, en effet, que M. Geiss-



compréhension. Notre confrère Jean Seitz, de la «Gazette de Lausanne», qui présidait la réunion, sut fort bien exprimer à cette occasion les sentiments unanimes de la

Le trafic à la gare

Le trafic à la gare a été intense pendant les fêtes de l'An et il a même été supérieur à celui de l'an dennier à pareille époque. Dimanche soir, on a en-registre quelques retands, notamment en compositions venant

Malgré le fort trafic, on n'a noté au-

Alerte dans une cuisine

où une poêle à frire était en feu. Dégâts Départ pour l'Engadine

medi matin, par train spécial pour l'En-

Une campeuse nous écrit : Une fois encore, une vingtaine de jeu-nes filles ont passé la dernière semaine de l'année à Davos, une semaine de vraies vacances, une semaine inoubliable.

des splendides patinoires de la station. Mais les camps de la Jeune Eglise sont

CHAUMONT

che pour rejeter la neige du côté mon-tagne. A quelque 300 mètres au-dessous de la maison du garde, il voulut re-prendre sa droite afin de laisser passer une auto montante. Celle-ci s'était ar-rêtée pour permettre au camion de manœuvrer. Mais ce dernier dérapa en tra-vers de la route, le chasse-neige venant heurter une première fois, puis le ca-mion, une deuxième fois, la voiture. L'automobile a été passablement en-